



HAL
open science

Sociologie économique début de siècle

Gilles Bastin, Pierre-Paul Zalio

► **To cite this version:**

Gilles Bastin, Pierre-Paul Zalio. Sociologie économique début de siècle: L'impossible troisième voie entre histoire et théorie économique. *Terrains et Travaux: Revue de Sciences Sociales*, 2003, Enquêter sur l'activité économique, 4 (1), pp.6-55. hal-01384438

HAL Id: hal-01384438

<https://hal.science/hal-01384438>

Submitted on 19 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE DÉBUT DE SIÈCLE : L'IMPOSSIBLE TROISIÈME VOIE ENTRE HISTOIRE ET THÉORIE ÉCONOMIQUE (NOTE CRITIQUE)

Gilles Bastin, Pierre-Paul Zalio

ENS Cachan | « Terrains & travaux »

2003/1 n° 4 | pages 6 à 55

ISSN 1627-9506

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2003-1-page-6.htm>

Pour citer cet article :

Gilles Bastin, Pierre-Paul Zalio, « Sociologie économique début de siècle :
l'impossible troisième voie entre histoire et théorie économique (note critique) »,
Terrains & travaux 2003/1 (n° 4), p. 6-55.

Distribution électronique Cairn.info pour ENS Cachan.

© ENS Cachan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Sociologie économique début de siècle : l'impossible troisième voie entre histoire et théorie économique (note critique*)

De nombreuses histoires de la sociologie économique ont été écrites ces dernières années¹ qui témoignent toutes d'un effort conscient de construction de la sociologie économique comme secteur disciplinaire (mise en ordre d'une tradition sociologique, constitution – et exportation – d'un montage d'auteurs, création d'un espace de débat scientifique, publications de *surveys* et de manuels). Comme toute entreprise scientifique, le travail de construction d'une tradition est indissociable d'une stratégie de légitimation où la recherche de « pères fondateurs »² a pour fonction (certes non exclusive) de construire de la continuité là où il y a souvent discontinuité. Dans le cas de la « nouvelle » sociologie économique (NSE), dont le développement actuel capitalise en partie sur la crise (intellectuelle et politique) de l'économie théorique néo-classique, le retour sur la tradition est d'autant plus opportun qu'il permet de se placer sous la protection d'auteurs qui – parce qu'ils étaient aux premières loges pour observer les premiers pas de la théorie marginaliste – osèrent proposer, chacun à sa manière, un dépassement de cette théorie par les sciences sociales.³

* Cette note critique fait suite à deux communications au séminaire de sociologie économique de l'École Normale Supérieure de Cachan à l'automne 2001, où Gilles Bastin avait présenté la tradition allemande de sociologie économique autour de Weber, et Pierre-Paul Zalio la tradition durkheimienne.

1 SWEDBERG (R.), 1994, *Une Histoire de la sociologie économique* (1987), Desclée de Brouwer, Paris ; GISLAIN (J.-J.), STEINER (P.), 1995, *La Sociologie économique, 1890-1920*, PUF, Paris ; STEINER (P.), 1999, *La Sociologie économique*, La Découverte, Paris.

2 COLLINS (R.), 1995, « Les traditions sociologiques », *Enquête*, 2, pp. 11-38. On pourrait comparer ce travail de construction (opéré, notamment, par Richard Swedberg) aux efforts de Morris Janowitz pour « inventer » l'école de Chicago dans les années 1960. Voir sur ce point BRESLAU (D.), 1988, « L'école de Chicago existe-t-elle ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 74, pp. 64-65.

3 Le retour à ces auteurs est donc aussi un moyen de tirer un trait sur la période « accommodoniste » (Granovetter) ouverte par les fameuses *Marshall Lectures* de Parsons (1953), dans lesquelles celui-ci reconnaissait la supériorité de la théorie économique dans son domaine, et renonçait à toute incursion sociologique dans celui-ci.

Sans prétendre ici à la qualité d'historien de la sociologie économique, notre propos est, à partir de textes de Weber, Durkheim et Simiand et de quelques études récentes sur ces auteurs, de réfléchir aux processus de constitution de deux traditions de sociologie économique qui se présentent aussi comme deux modalités possibles d'un entre-deux entre histoire et théorie économique. La sociologie se constitue au début du siècle simultanément en France et en Allemagne alors que s'institutionnalisent, parfois au prix de crises théoriques fortes, les disciplines (pas encore constituées comme telles) des sciences sociales. Ainsi la sociologie économique (le terme apparaît dans les traditions durkheimienne — par l'existence d'une section de *l'Année sociologique* — et wébérienne — avec la *sozialökonomie* du *Grundriss* puis le terme de *Wirtschaftssoziologie*⁴) répond à une crise de l'économie politique, ou du moins s'en nourrit.

Encore convient-il de distinguer des stratégies différentes à l'œuvre chez ces auteurs pour contourner les obstacles dressés sur le chemin de cette sociologie économique capable de dialoguer avec l'économie théorique et de la dépasser. On essaiera en effet de montrer que, de part et d'autre du Rhin, le problème n'est pas envisagé du tout de la même manière et que ce qui relie ces deux « traditions » sociologiques en train de s'élaborer dans la confrontation au marginalisme, c'est finalement essentiellement leur échec respectif qui pourrait les faire compter, toutes deux, au nombre des « traditions avortées » de Randall Collins.

4 Pour une liste des occurrences du terme chez Weber, voir SWEDBERG (R.), 1998, *Max Weber and the Idea of Economic Sociology*, Princeton University Press, Princeton, p. 299.

La sociologie durkheimienne face à l'économie politique : de la critique morale à la posture méthodologique

« Pour simplifier les choses les économistes ont artificiellement appauvri [les faits réels]. Non seulement ils ont fait abstraction de toutes les circonstances de temps, de lieux, de pays pour imaginer le type abstrait de l'homme en général, mais dans ce type idéal même ils ont négligé tout ce qui ne se rapportait pas à la vie strictement individuelle, si bien que d'abstractions en abstractions il ne leur est plus resté en main que le triste portrait de l'égoïste en soi. »⁵

La confrontation à l'économie politique est une des origines du projet sociologique de Durkheim, élaboré *contre* une conception utilitariste (et individualiste) des sciences sociales. En cela il a pensé sa sociologie comme une critique de l'économie politique de son temps. Si Durkheim s'est progressivement détourné des questions juridiques et économiques⁶ pour se tourner vers les questions religieuses, la sociologie économique a conservé une place forte dans le programme durkheimien, grâce notamment à François Simiand. La constitution de la sociologie économique française, référée à la situation de l'économie politique en France vis-à-vis des débats étrangers (notamment le *Methodenstreit*), et comparée à la situation prévalant en Allemagne autour de Max Weber, permet d'avancer quelques explications de son absence de postérité ou, du moins, de l'éclipse qu'elle devait connaître jusqu'aux années récentes.

Le projet d'une discipline nouvelle, la sociologie, n'est pas advenu d'un bloc à Durkheim. Des questions morales et politiques initiales qui animent le jeune philosophe (comment fonder scientifiquement une morale commune compatible avec l'avènement de l'individualisme ?) à l'élaboration d'un programme scientifique nouveau (fonder la sociologie comme science positive des mœurs,

5 DURKHEIM (E.), 1970, *La Science sociale et l'action*, PUF, Paris, p. 185.

6 La fameuse « rupture » de 1895. Voir sur ce point CHAMBOREDON (J.-C.), 1984, « Émile Durkheim : le social objet de science. Du moral au politique ? », *Critique*, 445-446, pp. 460-531.

puis comme science de l'intégration et des institutions), il y a tout un cheminement⁷ où la discussion critique de l'utilitarisme de Stuart Mill, de l'évolutionnisme de Spencer, de même que la lecture de l'école historique allemande servent de point d'appui. Les comptes rendus que Durkheim publie au retour de son voyage en Allemagne en 1887 sont, sur ce point, très éclairants.⁸ De la lecture des économistes de l'école historique, Gustav Schmoller et Adolf Wagner, Durkheim retient quelques-uns des thèmes de sa future sociologie : critique de l'individualisme et de l'utilitarisme, nécessité d'étudier la société comme un tout ne se réduisant pas à la somme de ses parties, etc. La critique de l'utilitarisme conduit Durkheim à porter le fer contre l'individualisme des économistes libéraux : « Pour l'école de Manchester l'économie politique consiste dans la satisfaction des besoins de l'individu et spécialement de ses besoins matériels. L'individu se trouve donc être, dans cette conception, la fin unique des relations économiques. (...) En d'autres termes, les grandes lois économiques seraient exactement les mêmes quand même il n'y aurait jamais eu au monde ni nations, ni États ; elles supposent seulement que des individus sont en présence qui échangent leurs produits. On voit qu'au fond les économistes libéraux sont des disciples inconscients de Rousseau qu'ils renient à tort. »⁹ À l'inverse, la vertu de l'école historique est, selon Durkheim, de mettre l'accent sur la dimension morale de l'économie : « Pour rendre intelligible une parfaite intimité de l'économie politique et de la morale, il ne suffit pas de faire voir par quelques exemples que les événements ont un contrecoup en morale ; car tout se tient dans le monde et il n'y a rien d'étonnant que deux parties de la réalité réagissent l'une sur l'autre. Mais il faut prouver que ces deux ordres de faits, tout en étant distincts, sont pourtant de même nature. »¹⁰

Autrement dit, pour sortir d'une posture morale, Durkheim propose une critique méthodologique de l'individualisme propre à établir le caractère moral des faits économiques. D'une part, les économistes libéraux font la promotion de l'égoïsme au détriment des valeurs collectives et de l'affirmation d'une personne constituée par

7 ZALIO (P.-P.), 2001, *Durkheim*, Hachette, Paris, pp. 7-36.

8 DURKHEIM (E.), 1971, « La science positive de la morale en Allemagne » (1887), *Textes I*, Minit, Paris, pp. 271-274.

9 *Ibid.*, p. 271.

10 *Ibid.*, p. 271.

intériorisation individuelle des idéaux collectifs¹¹ ; d'autre part ils s'appuient sur une conception abstraite de l'individu (*l'homo œconomicus*), sur laquelle Durkheim concentre sa critique : « Une abstraction consiste à isoler une partie de la réalité, non à la faire disparaître. Or celle que nos économistes font d'ordinaire a précisément pour effet de faire évanouir l'objet même de l'économie politique telle que l'entendent les socialistes de la chaire : cet objet, c'est la fonction économique de l'organisme social. Pour les réfuter, il faudrait démontrer que cette fonction collective n'est rien qu'une collection d'individus. Or c'est une proposition que l'on a souvent posée comme un axiome, mais dont on n'a jamais fait la démonstration. »¹²

Cette critique des excès de l'abstraction dans la démarche économique, fruit d'un processus de suppression des coordonnées historiques et sociales des individus concrets est un thème sur lequel Durkheim revient régulièrement. Ainsi, dans les *Règles de la méthode sociologique* où, à propos de la loi de l'offre et de la demande et des conceptions politiques de l'économie (étatisme ou libéralisme), Durkheim affirme que l'économie politique, en s'appuyant sur le modèle abstrait d'un *homo œconomicus* égoïste, ne se donne pas les moyens empiriques de vérifier ses assertions.¹³ Le versant méthodologique de l'argument moral c'est que, chez les économistes libéraux, les lois économiques ne sont pas produites par induction, par l'observation de société donnée, mais ne font que dépendre d'une définition abstraite de l'individu.

Dans cette entreprise de construction de la sociologie comme critique de l'économie politique, on peut distinguer deux démarches. La première est une réflexion sur la nature institutionnelle des faits économiques, la seconde porte sur l'homogénéité entre les faits moraux (le droit, les mœurs sociales) et les faits économiques entendus comme des représentations. La première démarche est illustrée dans *De la division du travail social* (1893), où Durkheim

11 « Une vie collective trop intense deviendrait vite une menace pour cette indépendance individuelle qui leur est plus chère que tout au monde. Aussi les plus conséquents d'entre eux n'ont-ils pas hésité à déclarer que les sentiments nationaux n'étaient que des restes de préjugés destinés à disparaître un jour. Dans ces conditions l'activité économique ne peut avoir d'autre ressort que l'égoïsme et par là l'économie politique se sépare radicalement de la morale, si tant est qu'il reste encore quelque idéal moral à l'humanité, une fois qu'on a dissout le lien social. » *Ibid.*, p. 272.

12 *Ibid.*, p. 274.

13 DURKHEIM (E.), 1947, *Les Règles de la méthode sociologique* (1895), PUF, Paris, pp. 23-25.

démontre, contre le contractualisme, la fonction économique des institutions. Alors que la généralisation des relations contractuelles interindividuelles pourrait conduire à prendre acte de la réalisation historique de l'*homo œconomicus* – par une privatisation croissante des relations sociales et un effacement de l'État et des institutions collectives – Durkheim souligne, d'abord avec le droit domestique régissant le mariage et l'adoption¹⁴, puis avec les droits commercial et du travail, que la multiplication des contrats et des obligations juridiques que se consentent les personnes vont de pair avec la garantie contraignante que leur apporte l'État. On a retenu la formule célèbre – « tout n'est pas contractuel dans le contrat » – qui signifie que les individus qui coopèrent en se liant par des contrats se créent mutuellement des obligations qui dépassent les clauses juridiques.¹⁵ Contre l'argument de la main invisible et d'un l'ajustement lié à la loi de l'offre et de la demande, Durkheim oppose la variété des expériences sociales (résultat d'une individualisation croissante des personnes) qui nous interdit, à chaque transaction de « recommencer les tâtonnements ».¹⁶ Parce que l'on ne saurait en chaque contrat redéfinir l'ordre social et prévoir la variété des circonstances possibles, c'est le droit garanti par l'État qui condense la pluralité des expériences sociales¹⁷, et qui constitue ainsi la main bien visible des institutions sur l'action des individus. Parce que l'existence même de l'individualité est indissociable de la dimension

14 DURKHEIM (E.), 1975, « La famille conjugale » (1892), *Textes III*, Minit, Paris, pp. 35-49.

15 « Ce n'est pas seulement en dehors des relations contractuelles, c'est sur le jeu de ces relations elles-mêmes que se fait sentir l'action sociale. Car tout n'est pas contractuel dans le contrat. Les seuls engagements qui méritent ce nom sont ceux qui ont été voulus par les individus et qui n'ont pas d'autre origine que cette libre volonté. Inversement, toute obligation qui n'a pas été mutuellement consentie n'a rien de contractuel. Or, partout où le contrat existe, il est soumis à une réglementation qui est l'oeuvre de la société et non celle des particuliers, et qui devient toujours plus volumineuse et plus compliquée. » DURKHEIM (E.), 1990, *De la division du travail social* (1893), PUF, Paris, p. 189.

16 « Or, il est bien évident que nous ne pouvons ni recommencer ces tâtonnements, ni restaurer à nouveaux frais cet équilibre toutes les fois que nous nous engageons dans quelque relation contractuelle. Tout nous manque pour cela. Ce n'est pas au moment où les difficultés surgissent qu'il faut les résoudre, et cependant nous ne pouvons ni prévoir la variété des circonstances possibles à travers lesquelles se déroulera notre contrat, ni fixer par avance, à l'aide d'un simple calcul mental, quels seront, dans chaque cas, les droits et les devoirs de chacun, sauf dans les matières dont nous avons une pratique toute particulière. D'ailleurs, les conditions matérielles de la vie s'opposent à ce que de telles opérations puissent être répétées. Car, à chaque instant, et souvent à l'improviste, nous nous trouvons contracter de ces liens, soit que nous achetions, soit que nous vendions, soit que nous voyagions, soit que nous louions des services, soit que nous descendions dans une hôtellerie, etc. La plupart de nos relations avec autrui sont de nature contractuelle. Si donc il fallait à chaque fois instituer à nouveau les luttes, les pourparlers nécessaires pour bien établir toutes les conditions de l'accord dans le présent et dans l'avenir, nous serions immobilisés. Pour toutes ces raisons, si nous n'étions liés que par les termes de nos contrats, tels qu'ils ont été débattus, il n'en résulterait qu'une solidarité précaire. » *Ibid.* p. 192.

17 DIDRY (C.), 2000, « La réforme des groupements professionnels comme expression de la conception durkheimienne de l'État », *Revue française de sociologie*, XLI-3, pp. 513-538.

coopérative et contraignante du travail¹⁸, la société ne peut se dissoudre dans le marché en se contentant d'assurer l'exécution passive des contrats, mais se doit, par l'intermédiaire de l'État, d'en déterminer les conditions d'exécution et d'exercer une fonction régulatrice.

La seconde démarche, plus tardive et moins clairement affirmée par Durkheim, consiste à inscrire l'étude des faits économiques, considérés par rapport au droit, à la religion ou à la morale, comme des faits essentiellement objectifs, dans le champ d'étude des représentations sociales. L'objectivité des faits économiques par rapport aux autres faits sociaux posait en effet le problème de leur place dans le schéma causal durkheimien. Dans un débat qui l'oppose en 1908 à l'économiste libéral Paul Leroy-Beaulieu, Durkheim défend l'idée que les faits économiques sont, eux aussi, des « faits d'opinion » (*i.e.* des représentations sociales). À défaut, il faudrait les considérer dans un rapport de détermination vis-à-vis des autres faits sociaux et « le seul concevable, c'est que ces réalités extérieures, objectives, presque physiques, qu'étudie l'économiste soient considérées comme la base et le support de toutes les autres. De là la théorie du matérialisme économique qui fait de la vie économique la substructure de toute la vie sociale. La science économique exercerait au milieu des autres disciplines sociologiques une véritable hégémonie. »¹⁹ En somme, bâtir une sociologie économique en considérant les faits économiques comme des représentations est le moyen de « montrer *un côté* des phénomènes économiques par où ils sont homogènes aux faits moraux, juridiques ou religieux : car c'est à cette condition qu'il était possible d'apercevoir les rapports des sciences correspondantes. »²⁰ C'est sur cette base que François Simiand entreprend de constituer une sociologie économique spécifiquement durkheimienne.

18 Pour Durkheim, c'est la spécialisation d'individus mis en concurrence sous l'effet de l'extension de la sphère des relations sociales qui rend à la fois nécessaire la division du travail et permet l'émergence de l'individu.

19 DURKHEIM (E.), 1908, « Débat sur l'économie politique et les sciences sociales », *Bulletin de la société d'économie politique*. In : DURKHEIM (E.), 1975, *Textes I*, Minit, Paris, pp. 220.

20 *Ibid.*, p. 223.

Ni économie mathématique, ni régression monographique : la construction d'un programme de sociologie économique

Alors que s'affirme son projet scientifique, Durkheim adopte une stratégie de construction de la sociologie à partir de la recension critique de tout ce qui se fait en sciences sociales. Cette vaste entreprise est le fruit d'une équipe rassemblée, à partir de 1895, autour de *L'Année sociologique*. La notion de sociologie économique y apparaît comme telle dans la section qui lui est consacrée. Cette 5^e section est prise en charge par trois collaborateurs principaux : Maurice Halbwachs, François Simiand et Célestin Bouglé. L'optique critique de leurs articles doit être référée au contexte dans lequel tente de s'institutionnaliser la sociologie durkheimienne. Durkheim était convaincu de la nécessité d'inscrire la sociologie à l'université²¹, et il fit le choix du champ universitaire qu'il maîtrisait le mieux et qui, de surcroît, offrait le plus de chaires disponibles : la philosophie. Cette inscription universitaire eut des conséquences durables sur la sociologie française, qui renvoient à la carte des savoirs de l'époque. Dans l'opposition entre les facultés de lettres et celles de sciences et droit, la sociologie se trouvait en opposition avec toutes les disciplines qui codifient des pratiques (le droit, mais aussi l'économie). Au sein même des facultés de lettres, l'inscription de la nouvelle discipline positive aux côtés des disciplines spéculatives (la philosophie) l'opposait également à toutes les disciplines littéraires qui récusait les ambitions des savoirs généraux et synthétiques, notamment à l'histoire. C'est dans ce système d'oppositions que s'éclairent les polémiques scientifiques où, à l'occasion des recensions critiques de *L'Année sociologique* notamment, prennent part ses collaborateurs comme François Simiand.

Ce dernier est, avec Maurice Halbwachs, le plus économiste des durkheimiens. Bien que philosophes de formation, ils ont tous deux soutenu des thèses de droit (c'est-à-dire d'économie politique) et ont écrit les grands ouvrages de sociologie économique de l'école durkheimienne.²² Si la contribution d'Halbwachs n'est pas minime,

21 Peut-être tirait-il là les leçons des échecs (ou des limites) des entreprises concurrentes (celles de Le Play, de Tarde ou de Worms).

22 Il faudrait y ajouter les synthèses de Bouglé. BOUGLÉ (C.), 1938, « Sociologie économique ». In : BOUGLÉ (C.), *Bilan de la sociologie française contemporaine*, Alcan, Paris, pp. 121-157. De même, Marcel Mauss, dans « Essai sur le don » (*L'Année sociologique*, 1924) propose à travers l'étude des règles

qu'il s'agisse de son étude du marché foncier (référée aux besoins sociaux)²³ ou de sa révision des lois d'Engel (référée aux traits, morphologiquement fondés, d'une culture ouvrière)²⁴, c'est Simiand qui, outre ses nombreuses contributions à la 5^e section de *L'Année sociologique*, a spécifié la singularité de la sociologie économique. En effet, dans l'acception la plus générale, la sociologie économique est une simple déclinaison du programme sociologique.²⁵ Mais Simiand, en étudiant des faits économiques (il soutient en 1904 un doctorat en droit sur « Le salaire et les ouvriers des mines de charbon en France »), et en étant un spécialiste des méthodes statistiques, se trouve dans une position clé pour lire les économistes de son temps et réfléchir à la place de la sociologie économique face à la science économique.

Au fond, la question des rapports de l'économie à la sociologie n'est pas très différente de celle des rapports entre la sociologie et l'histoire²⁶, Simiand partageant avec Durkheim la conviction que la sociologie a vocation à constituer *la* science sociale synthétique, fédérant en autant de sous-secteurs les autres disciplines étudiant le monde social (histoire, géographie, ethnologie, économie, etc.). Ainsi envisagée, la sociologie butait sur l'immensité d'une littérature par

qui régissent les échanges sous forme de dons (obligation de donner, de recevoir et de rendre) une anthropologie des catégories de l'analyse économique (l'intérêt, la monnaie, etc.). Philippe Steiner défend ainsi l'idée d'un double programme durkheimien de sociologie économique, le plus méconnu - car le moins développé - étant un programme inscrit dans les études des faits religieux. STEINER (P.), 2001, « Religion et économie. Mauss, Simiand et le programme durkheimien », *Revue française de sociologie*, 42-4, pp. 695-718.

23 HALBWACHS (M.), 1909, *Les Expropriations et le prix des terrains à Paris (1860-1900)*, Rieder et Cornély, Paris.

24 HALBWACHS (M.), 1970, *La Classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles* (1913), Gordon & Breach, Londres.

25 Célestin Bouglé a donné un résumé synthétique de ce programme général de sociologie économique : « Les faits sociaux, à quelque catégorie qu'ils appartiennent - économiques, politiques, religieux, moraux - sont soumis à des lois ; (...) il est possible de dégager ces rapports constants par des observations comparatives ; (...) pour bien comprendre les tenants et les aboutissants des faits sociaux, institutions, habitudes, représentations collectives, il faut se placer méthodiquement au point de vue des ensembles, prendre en considérations la structure, les besoins, l'influence des groupes dont ils contribuent à entretenir la vie propre. » BOUGLÉ (C.), 1938, *art. cit.*, p. 121.

26 François Simiand s'attaque en 1903 à l'histoire historisante dans une querelle fameuse contre Seignobos, en faisant paraître deux articles dans la *Revue de synthèse historique*. Dans *La Méthode historique appliquée aux sciences sociales*, publiée en 1901, Charles Seignobos, représentant de l'histoire positive (une histoire qui pratique la critique scientifique de l'authenticité de ses sources) reconnaissait à l'histoire sociale seule le droit d'étudier l'activité sociale concrète, la sociologie, issue de la philosophie, étant selon lui par nature abstraite. Simiand lui rend la pareille en mettant la démarche sociologique au coeur d'une entreprise historique de recherche des régularités. Cette polémique fut un point de départ du programme historique de « l'école des Annales ». SIMIAND (F.), 1987, *Méthode historique et sciences sociales*, Éditions des archives contemporaines, Paris, pp. 132-169.

rapport à laquelle il fallait sans cesse se positionner.²⁷ *L'Année sociologique* étant par nature une entreprise de classification, un des efforts de Simiand fut de faire de cette contrainte éditoriale un atout pour élaborer sa conception de la sociologie économique : d'un côté recenser et critiquer la littérature économique existante (critique de l'économie mathématique, recension et critique des travaux de l'école historique)²⁸, de l'autre élaborer une classification qui soit le cœur d'une conception originale de la sociologie économique.²⁹ Les prémisses de cette conception originale sont, de ce fait, difficiles à dissocier des rapports possibles (encore à définir) entre les différentes disciplines relevant des sciences sociales.

Dans le cadre théorique *topique* de Durkheim³⁰, deux questions se posaient. La première était celle du statut des faits économiques dans le schéma causal durkheimien (notamment par rapport à la morphologie), cette question engageant le rapport entre le schéma durkheimien et celui du matérialisme historique. On en trouve clairement la trace dès la première livraison de *L'Année sociologique* : « Quelle conception de principe est essentielle à la science économique en tant que science sociale ? Est-elle la science primitive et fondamentale, la vie économique étant le substrat et la condition de toute vie sociale, ou est-elle dépendante de la science sociale générale, ou même en quel sens et à quelles conditions est-elle une science sociale. »³¹

La deuxième question qui se posait était celle de la méthode pour étudier les faits économiques (était-elle spécifique ?) ; question posée à un moment où le rapport de force entre les écoles d'économie politique n'a pas tranché : « La méthode sociologique en économie,

27 Philippe Steiner fait un comptage précis des contributions, et relève la part prépondérante de l'économie allemande (en grande partie l'école historique). Les critiques d'ouvrages d'économistes anglais ou américains représentent 20% des articles. STEINER (P.), 1998, « La sociologie économique comme critique de l'économie politique », *L'Année sociologique*, pp. 117-120.

28 *Ibid.*, p. 126.

29 *Ibid.*, pp. 121-125.

30 Chez Durkheim c'est au niveau de la morphologie sociale, comme substrat, que se trouve la clé explicative des phénomènes sociaux. C'est le niveau de la trame des relations sociales, plus ou moins conditionné par des conditions matérielles et démographiques, plus ou moins symbolisé ou médiatisé par des constructions juridiques, qui éclaire les autres niveaux de réalité que sont les représentations collectives. Ce principe de détermination est fondé à la fois théoriquement et méthodologiquement. C'est parce qu'il y a des rapports entre les différents niveaux du social (du cadre matériel et spatial de la société jusqu'aux représentations) qu'on peut saisir, indirectement, des éléments de la vie morale à partir d'éléments de morphologie.

31 SIMIAND (F.), 1897, *Année sociologique*, 1, p. 458, cité par Steiner, *art. cit.*, 1998, p. 116.

dès qu'elle ne se borne plus à éclairer du point de vue social les problèmes généraux et théoriques, rencontre des difficultés considérables à organiser l'étude scientifique de la matière concrète qui lui est offerte, très complexe, indéfiniment diverse et infiniment variée. (...) Quel principe d'abstraction suivre ? Les pratiques actuelles, plus ou moins raisonnées, divergent beaucoup à cet égard. Le succès n'a pas encore favorisé l'une d'elles pour que les autres soient à éliminer ; il est possible que plusieurs systèmes doivent coexister, et même se superposer et se combiner pour exprimer cette réalité convenablement. »³²

Face à la diversité des recherches dont il devait rendre compte – économistes libéraux français, économistes autrichiens (Eugen Böhm Bawerk, Schumpeter), anglais (Marshall), économie mathématique (Vilfredo Pareto, Irving Fisher, Stanley Jevons)³³ – Simiand choisit d'utiliser la méthode sociologique comme un levier : mise en question du rapport de l'économie à des *faits* observés empiriquement et considérés à ce titre comme des choses ; explication de ces faits recherchée *dans d'autres faits*. Une telle démarche récusait les présupposés de l'économie politique sur deux points centraux : premièrement la théorie économique est bâtie sur une abstraction à travers la figure de l'*homo œconomicus* dont l'absence d'indexation historique ou d'inscription sociale est telle qu'on ne peut rien en tirer ; deuxièmement cette théorie est, en dépit de ses dénégations, totalement isolée vis-à-vis des faits et fondée sur un formalisme vain, à l'opposé des démarches inductives prônées par la sociologie.

Ce sont là des critiques sur lesquelles Simiand revient sans relâche, en particulier quand les économistes, tel Irving Fisher cherchant à « vérifier » la théorie quantitative de la monnaie dans *The Purchasing Power of Money*, convoquent *quelques* faits : « M. I. Fisher (...) estime [qu'] on doit se déclarer satisfait si les faits se montrent à quelques degrés compatibles avec la théorie. (...) Mais ou bien la théorie se suffit, et les faits ne prouvent rien, ni pour ni contre elle ; ou bien elle ne se suffit pas, et elle a besoin avant d'être

32 SIMIAND (F.), *Année sociologique*, 2, 1898, p. 438. In : SIMIAND (F.) 1987, *op. cit.*, p. 269.

33 La recension de Steiner est très précise sur ce point : « Les comptes rendus concernant ces auteurs sont, à une exception près dans les volumes 8-12 de *L'Année*. Ils représentent 75 pages, soit environ 10% des pages publiées dans ces années-là, au fil des long comptes rendus critiques comme ceux du volume 8 (Landry), 11 (Jevons-Marshall-Pareto ; Fisher), 12 (Schumpeter, Fischer). » STEINER (P.), 1998, *art. cit.*, p. 126, note 9.

tenue pour vraie, d'être montrée conforme aux faits et non pas seulement compatible avec eux. »³⁴

Dénoncer le « scandale méthodologique »

« Tout cet appareil mathématique et ces systèmes d'équations "fabuleux" ne doivent pas, par eux-mêmes, nous en imposer. »³⁵

Cette critique s'amplifie quand il s'agit de s'interroger sur la validité de l'économie mathématique à travers une critique des ouvrages de Vilfredo Pareto (le *Manuel d'économie politique*, traduit en 1907), de Stanley Jevons (*La Théorie de l'économie politique*, traduit en 1909) et d'Alfred Marshall (les deux volumes des *Principes d'économie politique*, traduits en 1906 et 1909).³⁶ Se référant à la préface que le mathématicien Paul Painlevé ³⁷ consacre à Jevons, Simiand s'interroge sur le type de mathématique qui peut convenir à l'économie politique (mathématique parfaite de l'astronomie, quantification de « phénomènes enchevêtrés » en physique et en chimie et, plus imparfait encore, la mise en évidence de lois numériques, c'est-à-dire de régularités statistiques). Il conclut que « le type statistique est la seule forme mathématique qui puisse lui convenir. »³⁸

Reste qu'il faut alors définir quelles seront les « grandeurs mesurables ». Simiand revient donc sur la question de la valeur en sortant cette vieille question des débats théoriques ou métaphysiques de la science économique pour la rabattre sur celle d'un programme empirique : la valeur est d'abord un *fait*. En tant

34 SIMIAND (F.), 1909, *Année sociologique*, 11, pp. 532-533, cité dans STEINER (P.), 1998, *art. cit.*, p. 129.

35 SIMIAND (F.), 1909, *Année sociologique*, 11, p. 529.

36 SIMIAND (F.), 1909, *Année sociologique*, 11, pp. 516-545.

37 Paul Painlevé était un scientifique qu'on pourrait dire médiatique (il sera député de Paris l'année suivante en 1910 et, ultérieurement Président du Conseil (1917 et 1925) et Président de la Chambre (1924). La critique de l'économie mathématique par un mathématicien connu a donc pour Simiand une portée sans doute très grande.

38 SIMIAND (F.), 1909, *art. cit.*, p. 519.

que représentation psychologique des quantités, elle peut être étudiée objectivement : « Il n'est pas contesté (et par les économistes mathématiciens encore moins que les autres) qu'il s'agit surtout de saisir et d'étudier cette valeur *dans l'échange*. Or l'échange implique des faits matériels, où il se traduit, et qui sont évidemment susceptibles de constatation objective : s'il n'a pas été constaté par des observateurs dignes de foi, avec toutes les précautions requises pour une bonne observation, que, par exemple, tel jour, en tel lieu, Pierre a échangé avec Paul cinq livres de pain contre un franc, le fait qu'en ce jour et ce lieu, pour les esprits de Pierre et de Paul, *en tant qu'ils procédaient à cet échange*, l'unité de pain a valu 1/5 de l'unité de monnaie (...), est un fait à la fois aussi quantitatif et aussi objectif que peut l'être la constatation faite par un chimiste, bon observateur, procédant avec toutes les précautions requises, que tel volume de gaz a pesé tant de grammes, et que par la suite sa densité a été de tant. (...) Ainsi la valeur économique des choses pour n'être point une propriété intrinsèque des choses, pour être essentiellement une relation existant pour un esprit, ou des esprits, ne laisse pas de nous apparaître comme une notion objective, quantitative, mesurable. Mais pour qu'un phénomène donne matière à une connaissance de science, ce c'est pas assez qu'il soit objectivement, quantitativement observable en lui-même : il faut encore qu'il puisse être objectivement, et si possible quantitativement, étudié dans ses relations avec d'autres phénomènes qui le déterminent, ou avec des phénomènes qu'il détermine. (...) [La critique] vaut non seulement contre Jevons, mais contre toute l'économie mathématique antérieure ou ultérieure. »³⁹

Ce faisant, Simiand sort la querelle contre l'économie mathématique de la question du langage de description : le problème n'est pas tant d'user d'un langage formel, volontairement distinct du langage naturel, mais de conduire, sous ce prétexte, des expérimentations artificielles, à base d'intuitions et qui ne sont pas fondées sur des observations empiriques : « Ce n'est pas faire une objection radicale à l'économie dite mathématique que de lui demander quelle est la proposition établie par elle qui n'ait pas été ou ne puisse être établie et formulée par l'économie en langage ordinaire. Car la puissance de déduire est assurément beaucoup plus grande et la déduction plus précise, plus commode peut-être et plus sûre en langage

39 *Ibid.*, p. 525.

mathématique (du moins pour les esprits auxquels il est familier) qu'en langage ordinaire. (...) Ce n'est pas non plus à la légitimité en elle-même de la méthode jusqu'ici suivie ou tentée par l'économie mathématique qu'il nous paraît y avoir lieu de s'attaquer : c'est à son succès. Pour arriver à comprendre des phénomènes complexes et échappant à l'expérimentation artificielle, il est certainement légitime de chercher à partir de propositions abstraites simples, soit tirées de quelques faits plus ou moins rigoureusement observés, et généralisés provisoirement par hypothèse, soit tirés d'hypothèses faites d'intuitions, à l'essai, ou même arbitrairement, et d'en déduire par dérivation successive, et complication systématique croissante, les phénomènes qui paraissent devoir en découler. »⁴⁰

Si, comme il le souligne plus loin, « la valeur d'une science ne dépend ni uniquement ni surtout de l'exactitude et de la puissance des déductions qu'elle opère ; elle dépend essentiellement de la valeur des prémisses d'un côté et de la valeur des conséquences de l'autre, »⁴¹ on doit s'interroger sur la validité d'une science qui avoue elle-même être incapable de prévoir les faits – « M. Pareto le reconnaît en un passage notable : après avoir établi ce qu'il considère comme une théorie générale de l'équilibre, il ajoute qu' "elle n'a nullement pour but d'arriver à un calcul numérique des prix" »⁴² – et qui prêche l'apriorisme – « C'est Jevons même qui le reconnaît ingénument : après avoir énoncé la proposition maîtresse "clé de voûte de la théorie de l'échange", il ajoute, "le lecteur... verra, je le crois, qu'elle [cette proposition] est nécessairement vraie si les principes de la nature humaine ont été correctement exposés dans les pages précédentes" » (ici c'est Simiand qui souligne la citation de Jevons).

En somme Simiand dénonce une science qui professe volontiers l'empirisme – il cite Pareto⁴³ et Marshall⁴⁴ – mais sans jamais soumettre ses théories à « une constatation méthodique des faits », se contentant de quelques vérifications *ad hoc*⁴⁵ voire s'en dispensant

40 *Ibid.*, p. 527.

41 *Ibid.*, p.527.

42 *Ibid.*, p.529.

43 « Les théories ne sont que des moyens de connaître et d'étudier des phénomènes (...) De toutes façons elles doivent être d'accord avec les faits » (Pareto, *Manuel*, p. 11, cité par Simiand, *Ibid.*, p. 531).

44 « [Il faut] recourir à l'observation et à l'étude directe de la vie réelle » (Marshall, *Principes I*, p. 122, cité par Simiand, *Ibid.*, p. 531).

45 Il cite à nouveau Marshall : « Cette théorie [de l'équilibre stable] dans sa partie élémentaire, ne s'écarte

tout à fait : « Ce que nous notons en ce moment, c'est que les économistes mathématiciens n'hésitent pas à donner valeur de science à leurs constructions hypothétiques avant qu'elles ne soient contrôlées par les faits, sans qu'elles le soient, et même alors qu'elles sont contredites par au moins une partie des faits. »⁴⁶

Une fois constaté ce « scandale méthodologique », il reste à Simiand à discuter du statut de l'hypothèse rationnelle. Une fois écarté l'argument de l'existence d'une psychologie rationnelle, peut-on admettre que l'abstraction rationnelle ait une valeur méthodologique ? « Il reste évidemment, *comme un pis-aller*, que l'esprit rationnel essaie, par des hypothèses plus ou moins arbitraires, plus ou moins artificielles, d'imaginer, concernant la quantification économique et l'échange des choses, un jeu de phénomènes abstraitement définis, relativement simples, qui nous représenterait en quelque sorte une vie économique intelligible. »⁴⁷

Simiand veut bien admettre l'hypothèse méthodologique d'une action rationnelle, mais il ne confère à cette hypothèse aucun privilège méthodologique particulier (il est sur ce point, à l'opposé de la position wébérienne). Sauf, ajoute-t-il, à considérer que cette hypothèse repose sur celle d'une convergence historiquement observable entre l'action sociale et l'action rationnelle. En somme, soit la construction rationnelle des économistes est un idéal abstrait en soi, et on ne sort pas de l'abstraction, soit – et ceci est intéressant pour la comparaison avec Weber – elle est considérée comme un idéal dont la réalisation historique est à l'œuvre : « Elle [la construction rationnelle] est [alors] considérée comme un idéal, non réalisé sans doute et même non pleinement réalisable, mais sous-jacent à réalité concrète, exprimant un système virtuel sur lequel l'actuel se modèle de plus en plus (...), et elle est dans ce cas, assujettie à la condition de s'accorder, dans son principe, avec ce qui paraît être l'essence même de la réalité considérée et a comme loi de progrès que cet accord tende à devenir de plus en plus étroit et complet. »⁴⁸ Au-delà d'une tonalité évolutionniste qui ne surprend pas chez un durkheimien, on voit que Simiand n'est pas loin de suggérer que ce

pas beaucoup des faits réels de la vie ; cet écart n'est pas assez grand pour l'empêcher de donner un tableau très véridique » (Marshall, *Principes*, II, p. 161, cité par Simiand, *Ibid.*, p. 532).

46 *Ibid.*, p. 533.

47 *Ibid.*, p. 536.

48 *Ibid.*, p. 534.

programme de travail (comparaison systématique de l'écart, de l'adéquation, entre un modèle rationnel et la réalité) soit un vrai programme sociologique, mais c'est là un programme empirique que l'économie ne se propose pas de prendre en charge.

De l'économie empirique à la sociologie économique

« Même aussi intégrale que possible en chaque pays, trop souvent, [la méthode comparative] est condamnée à procéder en coexistence seulement : or, même à dates différentes, et *a fortiori*, en dates semblables, des faits pris dans des sociétés différentes ne constituent qu'une constatation en coexistence. »⁴⁹

Si Simiand s'écarte d'un tel programme, c'est qu'il y a selon lui, un autre accès à la compréhension des phénomènes économiques. Est-ce à dire que cet accès passe, à l'inverse de l'économie mathématique, par l'étude historique ou ethnographique de la vie économique, par ce qu'il appelle parfois l'économie empirique ? La réponse est négative et cela transparait nettement dans la position qu'il prend, *a contrario*, vis-à-vis des travaux de l'école historique. Tout devrait rapprocher l'école historique de la perspective adoptée par Simiand. Pourtant Steiner montre bien que dans les nombreux comptes rendus que Simiand consacre à l'école historique (à Schmoller, à Bücher, etc.), c'est l'excès d'accumulation de données empiriques qui est critiquée ainsi que l'imprécision des concepts. L'accumulation monographique y est jugée stérile, et Simiand s'interroge sur la capacité de l'école historique à dépasser le stade de l'accumulation de faits et de monographies sur des industries et des secteurs très divers : « Par les publications antérieures, des résultats avaient été obtenus. D'abord elles avaient rassemblé une énorme quantité de faits se rapportant aux industries les plus diverses et à l'univers entier. Puis les phénomènes avaient été analysés ; parmi beaucoup d'expositions pures et sèches, on avait vu des ouvrages dont les

49 SIMIAND (F.), 1932, *Le Salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, Alcan, Paris. In SIMIAND (F.), 1987, *op. cit.*, p. 454.

auteurs se préoccupaient d'atteindre les éléments et les facteurs économiques. Enfin, ces éléments et ces facteurs avaient été classés par la réflexion méthodique de quelques théoriciens. Arrivée à ce point, l'étude devait faire un effort pour le dépasser ; elle y est encore bornée, attendant un travail d'explication et de doctrine. »⁵⁰

Même l'ouvrage le plus théorique de Gustave Schmoller (les deux volumes du *Grundriss der Allgemeinen Volkswirtschaftlehre*) dont Simiand fait, en 1900 puis en 1904, la recension critique⁵¹ n'échappe pas à cette critique. Certes, Simiand y loue la conception de l'économie (l'économie nationale conçue comme « un tout réel ») propre à l'école historique – qui conduit à étudier « la constitution sociale de l'économie », et donc à rechercher dans toutes les dimensions du social et à mobiliser toutes les disciplines des sciences sociales – mais non sans y déceler le risque de se perdre dans la multiplicité des spécialisations disciplinaires : « Il est sans doute nécessaire que la science économique tienne compte des autres catégories de phénomènes sociaux dans leur interdépendance avec les phénomènes économiques. Il est nécessaire aussi qu'elle connaisse les éléments des autres sciences telles que l'ethnographie, l'anthropologie, la démographie, la technologie, dont les objets propres intéressent très directement, sur beaucoup de points, les recherches économiques. Mais le cours qui nous est présenté ne se contente pas de signaler ces dépendances et relations nécessaires : sous forme résumée, il semble vouloir, doctrinalement, traiter ces disciplines en elles-mêmes et en exposer les résultats pour eux-mêmes. Et l'on ne peut que se demander si vraiment l'enseignement d'une science doit essayer d'incorporer en lui l'enseignement de toutes les connaissances que cette science, pour être bien traitée, suppose ou appelle ; et l'on ne peut que constater, pour chacune des disciplines annexes ou préparatoires ainsi assimilées, que le maître économiste, même prodigieusement érudit en d'autres domaines que le sien, est toujours, dans chacun de ces domaines étrangers, inégal aux auteurs compétents, et en retard ou en lacune sur un certain nombre de points. »⁵²

50 SIMIAND (F.), 1906, *Année sociologique*, 10, p. 557, cité par STEINER (P.), 1998, *art. cit.*, pp. 123-124.

51 SIMIAND (F.), 1900, *Année sociologique*, 4, et SIMIAND (F.), 1904, *Année sociologique*, 8. In : SIMIAND (F.), 1987, *op. cit.*, pp. 271-281 et pp. 287-293.

52 SIMIAND (F.), 1900, *art. cit.* In : SIMIAND (F.), 1987, *op. cit.*, p. 280.

Pour donner sens à l'hétérogénéité des données empiriques inhérente à l'économie, il faut aussi rechercher une « cohérence [qui] demande une classification, une formation de séries. »⁵³ Quatre ans plus tard, à l'occasion de la recension du deuxième volume, Simiand prend la mesure de la capacité de Schmoller à dépasser l'accumulation érudite : « Ayant, par réaction contre l'idéologie vaine des économistes d'alors, consacré d'abord une longue partie de sa carrière à des travaux historiques et à des recherches spéciales, il n'a jamais perdu de vue le but synthétique de généralisation et de théorie, théorie vraiment scientifique cette fois, où toutes les élaborations de faits particuliers devaient tendre. »⁵⁴ Mais sa déception se lit en conclusion : « Ce traité est un monument scientifique qui inspire le respect, et il n'est pas douteux qu'on y ait longtemps et très utilement recours. Nous croyons cependant que, s'il a tout à fait rompu les cadres traditionnels, il n'a pas constitué un nouvel arrangement des matières à l'abri de toute critique. »⁵⁵

En somme Simiand fonde son programme de sociologie économique sur une double critique méthodologique : une critique de l'économie mathématique (excès d'abstraction) et une critique de l'école historique (excès d'empirisme sans concepts). Entre les deux, se dessine la place d'une sociologie économique, critique des prénotions, se donnant comme objet des *problèmes* (et non des entreprises ou des secteurs à monographier), saisissables par l'observation rigoureuse de régularités (des prix, des salaires, etc.). D'où l'utilité des mathématiques, ou plutôt des statistiques car « au cœur même des théories essentielles, si la valeur est bien une grandeur mesurable et mesurée par le prix, les données à considérer seront des données numériques de masse. (...) C'est le seul moyen d'atteindre d'abord les phénomènes collectifs qui sont la condition des phénomènes individuels. »⁵⁶ Comme pour l'histoire positive, à laquelle il reprochait de se perdre dans un long travail de vérification des sources de faits événementiels au détriment de la mise en perspective de régularités historiques⁵⁷, Simiand pense que le temps

53 *Ibid.*

54 SIMIAND (F.), SIMIAND (F.), 1904, *art. cit.* In : SIMIAND (F.), 1987, *op. cit.*, p. 291.

55 *Ibid.*

56 SIMIAND (F.), 1909, *art. cit.*, p. 544.

57 « Pourquoi ne pas éliminer complètement, du moins de l'histoire scientifique, ces travaux consacrés à des biographies pures et simples du moindre petit cousin d'un grand homme, et ne pas envoyer se rejoindre, dans l'histoire anecdotique et le roman historique, les "Affaires du collier" avec toutes les "Famille de Napoléon", alors que nous sommes presque totalement ignorants de la vie économique de la

est compté et que s'il faut hiérarchiser les tâches de l'économie (ici pensée au sein de l'entreprise sociologique), autant se consacrer prioritairement à l'établissement et au traitement de données sérielles, indicatrices de régularités.

De la statistique économique à la sociologie des catégories économiques

Est-ce à dire que la sociologie économique est pour Simiand une simple démarche statistique d'établissement de séries ? Non, parce qu'il n'assimile jamais la sociologie économique à la statistique économique. Tout chez Simiand est affaire de nuance, il s'en explique donc longuement dans *Le Salaire, l'évolution sociale et la monnaie* (1932)⁵⁸ : il s'évertue à y distinguer l'économie empirique de l'histoire économique, et les statistiques économiques de la sociologie économique. Cette dernière vise, au-delà de l'établissement de la *significativité* statistique, une causalité sociologique – ce qui suppose de tester toutes les liaisons pertinentes entre les variables : « Dominés par la technique des mesures de corrélation et la supériorité de leur expression mathématique, nombre de travaux de statistique économique s'en servent et s'en contentent pour déceler, tirer, sérier les liaisons à reconnaître ou à retenir pour l'interprétation. Il nous paraît, au contraire, essentiel de bien remarquer que ces procédés ni ne nous mesurent, ni même ne nous indiquent par eux-mêmes sûrement si une relation est, dans la sériation effective des antécédents aux conséquents, plus proche qu'une autre du fait étudié, ni quelle est la nature de la dépendance, ni si elle suffit ou se suffit, ou en admet ou en appelle d'autres encore en juxtaposition, en complément, en substitution possible. (...) Il importe de procéder à une recherche systématique de toutes les liaisons à soupçonner et à une revue sélective les étudiant toutes tour à tour, selon les procédés respectivement appropriés à chacune (qui ne sont pas tous forcément statistiques), avant d'être en droit de

France sous la Révolution et l'Empire ? Le personnel n'est pas assez nombreux, le temps n'est pas assez abondant pour faire ceci ou cela. Il faut sacrifier l'un ou l'autre. » SIMIAND (F.), 1987, *op. cit.*, p. 167.
58 SIMIAND (F.), 1932, *Le Salaire, l'évolution sociale et la monnaie*, Alcan, Paris.

donner à l'une d'elles (même douée du plus haut coefficient de corrélation) une valeur et une place définies et un sens assuré. »⁵⁹

Plus encore, la finalité de la sociologie économique est de mettre ces analyses statistiques (entre autres méthodes) au service d'une étude visant à expliquer les faits économiques par des dispositions psychologiques proprement sociales de nature à expliquer, par exemple, l'établissement de la valeur dans l'échange et, au-delà de la loi de l'offre et de la demande, la formation des prix et du salaire, etc. Dans *Le Salaire, l'évolution sociale et la monnaie* Simiand revient sur un choix qui singularise fortement la sociologie économique par rapport au programme sociologique durkheimien : celui d'étudier, à propos du salaire, non pas une institution selon une méthode qu'on peut dire génétique, mais des représentations collectives saisies dans l'état économique le plus actuel : « Un caractère de l'étude que nous nous sommes proposée ici est, – si nous reprenons la distinction et le vocabulaire correspondant que nous avons déjà présenté ailleurs, – d'être une *étude non pas d'une institution, mais d'un phénomène proprement fonctionnel*. (...) C'est directement cet ordre spécial de valeur économique qu'est le salaire : et dans cet objet, ce n'est pas l'institution ou l'ensemble des institutions impliquées par lui que nous considérons au juste, c'est essentiellement avant tout, et pour lui-même, l'élément fonctionnel qu'il est ; ce n'est pas le salariat, c'est bien et en soi le salaire. »⁶⁰

La raison invoquée est que le fait étudié – le salaire – présente la double caractéristique d'être de nature psychologique autant que morphologique. Si l'aspect morphologique (caractéristique d'une institution) a une objectivité forte, la dimension psychologique du salaire (et plus largement de la valeur) s'atteste dans sa dimension quantitative. Dans l'étude de faits de « représentation », la série est un garde-fou : « comme garantie contre le subjectivisme, cet ordre de faits [le salaire] offre la sécurité d'être saisi par des nombres. ». Cet argument distingue la sociologie économique prônée par Simiand du programme sociologique d'étude des institutions illustrées par Durkheim dans son étude des institutions scolaires ou religieuses.⁶¹ Dans cette dernière perspective, l'institution est étudiée soit à partir

59 SIMIAND (F.), 1932, *op. cit.*. In : SIMIAND (F.), 1987, *op. cit.*, p. 477.

60 *Ibid.*, p. 439.

61 DURKHEIM (E.), 1938, *L'Évolution pédagogique en France*, PUF, Paris ; DURKHEIM (E.), 1990, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse* (1912), PUF, Paris.

de sa manifestation la plus élémentaire (car la plus simple), soit dans l'étude sociohistorique des moments de germination de l'institution. La perspective de Simiand, s'agissant de faits économiques, est toute différente : « Dans l'étude d'un phénomène ou d'un ensemble de phénomènes à développement historique, ou à développement organique, on arrive plus tôt aux résultats explicateurs les plus accessibles et les plus sûrs, en étudiant l'état formé avant l'état naissant, l'état adulte avant l'état embryonnaire. (...) Nous devons profiter de l'abstraction toute faite que nous présente la réalité et chercher, d'abord, à étudier ce fait-là où il s'offre à nous le plus nu, pourrait-on dire, le plus pur, le plus dégagé de tous éléments autres et de tous liens avec d'autres, c'est-à-dire dans nos sociétés occidentales contemporaines. »⁶²

Il s'agit là d'une palinodie sérieuse de la méthode durkheimienne⁶³ : il faut étudier les faits économiques les plus modernes, là où il se voit les plus nus.⁶⁴ Finalement, la sociologie économique de Simiand est une tentative d'explication des phénomènes économiques par la recherche, dans une multitude de séries de données, des dispositions psychologiques (au sens d'une psychologie sociale) qui fondent ces phénomènes dans la vie sociale la plus contemporaine : « Trouver, comme facteurs proprement explicatifs, tout un jeu bien déterminé de dispositions psychologiques des hommes ou plutôt des catégories d'hommes concernés, mais d'une psychologie essentiellement sociale, qui (...) se caractérise en propre par rapport à des ensembles sociaux, se conditionne et se détermine par des éléments de gain, d'effort, de situation et de variation relatives, qui ne prennent soit valeur soit même existence que dans et par un cadre social. Remonter des

62 SIMIAND (F.), 1932, *op. cit.* In : SIMIAND (F.), 1987, *op. cit.*, p. 442 (souligné par Simiand).

63 On peut donner un exemple de cette inversion de méthode : « Dans un état de société tenu pour originel, qu'on supposerait contenir les germes d'institutions ou de phénomènes ultérieurement développés, que discernerait-on, et entre les éléments multiples qui s'y trouvent, éléments non différenciés, ou bien même éléments différenciés, mais différenciés autrement qu'ils ne le seront plus tard, les uns destinés à avoir une suite et une importance ultérieure, les autres destinés à se transformer ou à disparaître, – comment pourrait-on déterminer lesquels sont les germes à suivre qui deviendront les institutions ou les phénomènes où l'on veut aboutir, si l'on n'a absolument aucune *connaissance préalable* de ces institutions et de ces phénomènes, et si, en fait, on n'est pas parti de l'état formé de ces institutions ou de ces phénomènes et n'est pas remonté, de forme antécédente en forme antécédente, jusqu'à ces germes ? » SIMIAND (F.), 1932, *op. cit.* In : SIMIAND (F.), 1987, *op. cit.*, p. 443.

64 La question de la nouveauté historique des faits économiques est évoquée à plusieurs reprises par Simiand. Par exemple : « À la différence d'autres catégories de faits sociaux, le fait économique proprement dit, pourvu d'une existence bien distincte, et de caractère bien différencié est, comme tel, un fait relativement récent dans les sociétés humaines. » SIMIAND (F.), 1912, *La Méthode positive en sciences économiques*, Alcan, Paris, p. 582.

dépendances immédiates, pour comprendre plus complètement le fait étudié, aux dépendances médiates : (...) c'est [trouver] l'ensemble des faits monétaires et de tout ce qui s'y lie et s'en explique dans le système du fonctionnement économique du type le plus évolué, et tenu pour le plus progressif ; viser enfin à libérer le plus possible, de conditions initiales aperçues d'abord d'un caractère relativement "événementiel", le système de relations ainsi trouvé en explication immédiate et médiate : – et réussir finalement à apercevoir une régularité, une réalisation, une reproduction possible qui présentent un ensemble véritablement rationnel, mais dans le plan social, et seulement dans le plan social ici encore, et alors en lui d'une valeur généralisable possible, interprétative du passé et du présent et ouverte au terme sur l'avenir. »⁶⁵

Une tradition avortée ?

L'histoire de l'entreprise de François Simiand pour imposer sa sociologie économique aux économistes est-elle celle d'un échec ?⁶⁶ On ne peut risquer, en guise de réponse, que quelques hypothèses. Au fond pour les économistes, la proposition que fait Simiand est à la fois inacceptable et dérisoire. Inacceptable parce que – pas plus que les historiens – les économistes ne sauraient se ranger sous l'égide des sociologues. Or Simiand plaide pour la dépendance de la science économique vis-à-vis de la sociologie. Cela signifie que pour être une science sociale, il lui faut être en mesure de référer les faits économiques à *d'autres faits sociaux*, ce qui signifie premièrement de considérer les faits économiques sous l'angle des représentations sociales (ou des dispositions psychologiques socialement constituées), et deuxièmement de conduire les investigations empiriques (données en série) propres à les identifier. En plus de se soumettre, l'économie doit admettre que ni l'économie mathématique, ni l'école historique, ni l'économie politique libérale ne satisfont aux exigences d'un tel programme de recherche.

65 SIMIAND (F.), 1932, *op. cit.* In : SIMIAND (F.), 1987, *op. cit.*, p. 456.

66 Pour reprendre l'expression de Charles Morazé. MORAZÉ (C.), 1942, « Essai sur la méthode de François Simiand. Histoire d'un échec. », *Mélanges d'histoire sociale*, Cahiers I et II, Paris.

Dérisoire ensuite, et sans doute pour deux séries de raisons. Tout d'abord, sur le plan institutionnel (ou académique), la démarche de Simiand était affaiblie par la place marginale des durkheimiens au sein de l'université française, et par la crise de la sociologie durkheimienne dans les années 1930 – marquée d'un échec dans l'entreprise d'institutionnalisation de la sociologie.⁶⁷ Simiand est perçu par les économistes comme un homme seul. Schumpeter, embarrassé pour classer Simiand, le présente comme un isolé : « Bien qu'il ne dût rien à l'influence allemande – s'il faut trouver une source à son œuvre dans le passé, cette source est Comte – ses vues sur la théorie traditionnelle, que sa *théorie expérimentale* [en fr.] devait remplacer, et les arguments qu'il a élevés contre elle (châteaux spéculatifs en Espagne et autres) étaient à peu près ceux de Schmoller. Mais à ce jour aucun groupe ne s'est rallié à sa bannière. »⁶⁸ Rist et Gide ne disent pas autre chose quand, parlant des positions de Simiand (sur la monnaie) par rapport aux autres économistes, ils notent qu'il occupe « une position qu'il est presque seul jusqu'ici à occuper, et qui confère à sa doctrine une originalité marquée et à sa personnalité intellectuelle une sorte d'isolement austère qu'il a volontairement accentué par un style dont la rudesse déconcerte souvent le lecteur. »⁶⁹

Sur le plan des résultats, la démarche de Simiand semble sans doute disproportionnée aux économistes. La sociologie économique – classification des faits économiques, statistique de la vie économique comme connaissance empirique des lois économiques, sociologie des prix, des salaires, des cycles, des déséquilibres (comme série de données et comme représentation collective) – est un bien long détour pour arriver à un résultat jugé au mieux admirable sur le plan méthodologique⁷⁰, au pire décevant. « En somme, notent Rist et

67 Après la guerre, la reconstruction de la sociologie française s'est faite, en partie, dans un oubli de l'héritage durkheimien (elle ne fut « redécouverte » que par l'intermédiaire des sociologues fonctionnalistes américains). Et la sociologie économique de Simiand fut alors oubliée et tardivement redécouverte.

68 SCHUMPETER (J.), 1963, *Histoire de l'analyse économique*, III (1954), Gallimard, Paris, p. 102.

69 RIST (C.), GIDE (C.), 1944, *Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours*, Recueil Sirey, Paris p. 858.

70 Schumpeter rend hommage au méthodologue plus qu'au théoricien : « Cette oeuvre montre sa méthode en marche, et elle est unique en son genre par les soins infinis que l'auteur prend pour élaborer, sous les yeux du lecteur, chaque démarche de son analyse. Il se peut que les résultats ne soient pas entièrement encourageants ; peut-être aurait-on pu, à les voir tels qu'ils sont, y arriver par des moyens moins laborieux ; mais c'est précisément à ce soin que l'oeuvre doit son importance. » SCHUMPETER (J.), 1963, *op. cit.*, p. 103, note 3.

Gide, c'est à une vérification nouvelle de la théorie quantitative de la monnaie que les recherches de Simiand ont abouti. »⁷¹

Le point fort de Simiand – la critique méthodologique sans concession de l'économie mathématique comme de l'école historique – n'est pas entendu des économistes, probablement parce que cette critique se fait, pour des raisons théoriques, en marge des débats théoriques du *Methodenstreit*.⁷² De surcroît, les économistes français sont déjà globalement hostiles à l'économie mathématique, le marginalisme ne parvenant à s'imposer en France que très tardivement et difficilement.⁷³ La critique de l'abstraction des méthodes économiques est donc déjà pleinement partagée par nombre d'économistes, même les plus libéraux. Paul Leroy-Beaulieu note ainsi à propos de la théorie néoclassique : « C'est une pure chimère, une vraie duperie. (...) Elle n'a aucun fondement scientifique ni aucune application pratique. C'est un pur jeu d'esprit qui ressemble à la recherche des martingales à la roulette de Monaco. »⁷⁴

Sa sociologie des dimensions fonctionnelles des phénomènes économiques les plus actuels (position méthodologiquement inverse

71 RIST (C.), GIDE (C.), 1944, *op. cit.*, p. 862.

72 Philippe Steiner le dit très explicitement : « Alors que Simiand ne s'intéresse pas au *Methodenstreit* et à l'historisme proprement dit, la place faite à l'économie politique allemande est importante, mais cette dernière subit le feu continu de la critique et elle laisse vite la place à une classification originale constitutive de la sociologie économique. » STEINER (P.), 1998, *art. cit.*, p. 135.

73 Rist et Gide rangent les économistes néoclassiques sous l'étiquette d'hédonistes, appellation qui, si elle renvoie bien à un des traits de l'*homo oeconomicus*, n'en conserve pas moins une dimension morale. La critique de l'abstraction de l'économie néoclassique (comme économie mathématique) conserve du reste une dimension morale : « la plus souvent répétée [des critiques], et la plus banale, c'est que les désirs ou les besoins des hommes ne sont pas susceptibles d'être mesurés quantitativement et que la prétention de les lier par des équations mathématiques est inconciliable avec le libre arbitre. » RIST (C.), GIDE (C.), 1944, *op. cit.*, p. 570. Dans ce traité de 800 pages, le marginalisme est traité en une trentaine de pages dans une partie consacrée aux doctrines sociales (au même titre que la doctrine de Le Play ou du solidarisme). Pour Gide et Rist, cette non-réception fait néanmoins presque figure de paradoxe : « Les doctrines que nous venons de résumer [celles du marginalisme néoclassique] sont loin d'avoir triomphé partout. Elles ont trouvé en Angleterre, en Italie, en Autriche et surtout dans le pays qui semblait le moins prédisposé aux spéculations abstraites, aux États-Unis, des disciples, des chaires et de grandes revues leur ont été largement ouvertes. La France leur a été pendant longtemps obstinément fermée. Le doyen de cette école, Walras, a du s'exiler de France pour aller chercher à l'étranger un milieu plus propice à son enseignement, et l'on aurait pu citer il y a vingt ans un livre ou un cours où ses doctrines étaient exposées ou même critiquées. On aurait compris plus facilement cette antipathie si la France avait été, comme l'Allemagne, déjà conquise par l'école historique : en ce cas, en effet, il y aurait eu incompatibilité d'humeur entre les deux tendances. Mais (...) la majorité des économistes français quand ont paru les premiers travaux de Walras étaient restés fidèles à l'école libérale. » RIST (C.), GIDE (C.), 1944, *op. cit.*, p. 569.

74 LEROY-BEAULIEU (P.), 1914, *Traité théorique et pratique d'économie politique*, t. II, Alcan, Paris, p. 85.

de celle de Durkheim), en dépit de son originalité, n'ouvrirait pas la voie à la réconciliation de la sociologie avec les modèles théoriques de l'économie. À la différence d'une perspective wébérienne, les dispositions économiques sont saisies par Simiand comme des dispositions *collectives*, issues des groupes sociaux et identifiables dans la corrélation de *séries de faits*. Est-ce à dire qu'entre les années 1930 et la redécouverte récente de Simiand par des socio-économistes soucieux de rappeler l'existence d'une tradition ancienne (Philippe Steiner notamment, dans une perspective d'histoire de la sociologie économique) il n'y a aucune continuité ? Il en est une, du moins, qui échappe à la sociologie et passe par l'influence exercée par Simiand sur les historiens de l'école des Annales, notamment Marc Bloch.⁷⁵ Nous ramène-t-elle à l'économie ? Steiner défend cette thèse⁷⁶, que corrobore l'intérêt réciproque entre Fernand Braudel et Robert Boyer.⁷⁷ Ces hypothèses de continuité mériteraient peut-être d'être creusées avec les méthodes même qu'aurait recommandées Simiand, celles d'études prosopographique ou socio-historique des liens entre chercheurs ou objets de recherches, qui dessinent les lignages, réels ou imaginaires, d'une tradition française de sociologie économique.

75 BLOCH (M.), 1948, « Le salaire et ses fluctuations économiques à longue période », *Cahiers internationaux de sociologie*, 4, pp. 1-31.

76 STEINER (P.), 2002, « De Simiand à l'École de la Régulation », in *L'Année de la régulation*, 5, Presses de Sciences-Po, Paris.

77 Ce dont témoigne le titre même d'un article fameux de Robert Boyer. BOYER (R.), 1978, « Les salaires en longue période », *Économie et statistiques*, 103, pp. 27-57.

La sociologie économique wébérienne, ou comment mettre la théorie de l'utilité marginale sur ses pieds et la faire marcher

Les échanges intellectuels entre Weber et les durkheimiens furent minces, et la sociologie économique n'échappe – malheureusement – pas à la règle.⁷⁸ Il serait donc vain de chercher à établir aujourd'hui un dialogue qui n'a pas réellement eu lieu en son temps. Par ailleurs, s'il fallait aller vers une telle discussion, on peut se demander si le champ de la sociologie économique serait le plus approprié : le terme est encore d'un usage problématique dans la tradition durkheimienne, alors que chez Weber il pourrait servir à illustrer toute l'œuvre.

Mais le parallèle s'impose au moins sur un point entre Weber et Simiand : le rapport entretenu par ces deux sociologues à l'égard de la théorie économique de leur temps, et notamment du marginalisme, est très étroit et s'apparente à une espèce de confrontation fondatrice. La question de la modélisation économique du comportement individuel est en effet au cœur des problèmes formulés par la sociologie économique naissante, et ni Weber ni Simiand ne cherchent à esquiver cette question. Comme on vient de le voir, face à la prétention de l'économie théorique à reformuler les lois du comportement des individus, c'est au socle méthodologique durkheimien que Simiand peut s'adosser pour revendiquer une posture autonome – et même englobante – de définition du « fait social économique » par la série statistique et les représentations, échappant par là, à sa façon, à l'opposition stérile du fait historique et du modèle mathématique.

78 *Die protestantische Ethik und der 'Geist' des Kapitalismus* a été commenté par Halbwachs en 1925, mais dans la *Revue d'histoire et de philosophie religieuse*, et non pas dans l'*Année Sociologique*. En 1929, l'article plus détaillé que Halbwachs consacre à Weber est, lui, publié dans les *Annales d'histoire économique et sociale*. On sait par ailleurs que Weber n'est cité qu'à cinq reprises dans l'*Année Sociologique*. Au-delà de ce que ces anecdotes révèlent sur les manques de ce dispositif de lecture et d'appropriation de savoirs auxquels a été comparée la revue durkheimienne, il est à noter que dans les années 1920, la lecture de Weber reste concentrée sur la question historique de la relation entre capitalisme et protestantisme, mais que l'ambition wébérienne, au-delà de ce cas, n'est pas saisie. Halbwachs note en particulier que l'objectif de l'ouvrage est de traiter d'une « affinité naturelle » mais que l'hypothèse est « engagée encore à demi dans une masse de faits ». Voir notamment HIRSCHHORN (M.), 1988, *Max Weber et la sociologie française*, L'Harmattan, Paris.

Dans le cas de Weber, cette opposition est au cœur d'une réflexion, elle aussi pour partie méthodologique, dont tout l'enjeu est paradoxalement de s'approcher de la modélisation mathématique des économistes théoriques et de l'instrumentaliser pour faire retour sur le fait historique singulier, et y « individualiser » le concept théorique, c'est-à-dire l'indexer sur un contexte donné. Weber tente en quelque sorte, dans les premières années du siècle, d'utiliser les travaux des économistes théoriciens pour les mettre au service des historiens de l'économie. Ce mouvement, inédit depuis la stabilisation du front établi par le *Methodenstreit* des années 1880 entre économistes historiques (allemands) et théoriciens (autrichiens), vise clairement à dégager entre ces lignes un espace pour la sociologie économique.

Le plus grand économiste (... autrichien) d'Allemagne ?

La formation universitaire de Max Weber fait de lui, jusqu'à la soutenance de ses deux thèses qui abordent, d'un point de vue juridique, le problème du développement capitaliste sous l'angle du droit commercial⁷⁹, un juriste et un historien. Pourtant dès 1882 il a eu l'occasion de suivre à Heidelberg les cours d'économie dispensés par Karl Knies, une figure éminente de l'École historique allemande d'économie politique (*Nationalökonomie*). À partir des années 1890 et jusqu'à sa mort (le terme de sociologue n'apparaît dans sa bouche que très tardivement), c'est comme économiste que Weber s'est défini et dans cet espace qu'il a fait carrière, occupant tour à tour une chaire d'économie et de finance (*Nationalökonomie und Finanzwissenschaft*) à Freiburg en 1894, et à Heidelberg en remplacement de Knies en 1896.⁸⁰ Ce positionnement disciplinaire de Weber a été décrit par H. Bruhns, qui renvoie notamment à Gerhart von Schulze-Gaevernitz qui qualifiait Weber de « plus grand économiste allemand » dans une nécrologie de 1923.⁸¹

79 Il s'agit de *Zur Geschichte der Handelsgesellschaften im Mittelalter* (1889) et *Die Römische Agrargeschichte in ihrer Bedeutung für das Staats- und Privatrecht* (1891). Dans les deux apparaît clairement l'intérêt de Weber pour la dimension socio-économique des institutions juridiques.

80 Cf. SWEDBERG (R.), 1998, *Max Weber and the Idea of Economic Sociology*, Princeton University Press, Princeton, pp. 182-185.

81 BRUHNS (H.), 1996. « Max Weber, l'économie et l'histoire », *Annales HSS*, 6.

Il n'est pas sans intérêt de se poser la question du type de figure que le terme d'économiste pouvait évoquer dans l'Allemagne des années 1870 à 1920, et par là de faire retour sur le *Methodenstreit*. À en croire Joseph Schumpeter – dont l'obsession de la professionnalisation de l'économie anime comme un thème souterrain toute son *Histoire économique* – l'état de l'économie universitaire était alors « déplorable » dans ce pays. Si l'on excepte les marxistes, alors concentrés sur la question du « révisionnisme » de Bernstein, la plupart des enseignants de cette discipline sont alors soit membres de l'École historique, soit défenseurs du cadre théorique classique et imperméable à la révolution en cours au même moment en Grande-Bretagne, en Suisse et en Autriche. Schumpeter résume la situation en citant une boutade alors en vogue : « L'économie, qu'est-ce que c'est ? Ah ! oui je sais... vous êtes économiste si vous mesurez les logements d'ouvriers et si vous dites qu'ils sont trop petits. »⁸²

Dans un texte de 1843, souvent considéré comme le « programme » de l'École historique allemande d'économie politique ⁸³, Roscher affirme notamment que la « méthode historique » permettra de renouveler l'économie comme elle l'avait déjà fait pour l'analyse du droit, sur le modèle de l'École historique allemande du droit. Dans ce texte, Roscher définit l'économie comme « *la doctrine des lois du développement de l'économie d'une Nation* », et rejette la conception « chrématistique » de la *political economy* anglaise. Il ancre durablement cette discipline dans la tradition historique dont l'ambition est, plus que d'expliquer le comportement individuel guidé par l'appât du gain, de produire des représentations de l'histoire économique en termes de « stades », ou de « cycles », de développement.

Mais c'est la figure de Schmoller qui domine le paysage intellectuel de l'économie allemande au moment où Weber y fait son apparition. Professeur à Berlin et véritable chef d'École, c'est lui qui a défini le canon méthodologique de cette économie historique autour de l'exercice monographique (la monographie qu'il a consacrée aux

82 SCHUMPETER (J. A.), 1983, *Histoire de l'analyse économique, III. L'âge de la science*, Gallimard, Paris, p. 79.

83 *Grundriss zu Vorlesungen über die Staatswirtschaft. Nach geschichtlicher Methode.*

drapiers et tisserands de Strasbourg est le modèle du type de travaux réalisés par les auteurs se reconnaissant dans cette école). Cette méthode repose sur le rejet de l'analyse dite « isolante » des phénomènes économiques (celle que pratiquent les économistes comme Carl Menger, et qui consiste à traiter les phénomènes économiques séparément des phénomènes politiques, religieux, sociologiques...) et sur celui des généralisations sommaires qui guettent le chercheur qui n'aurait pas accumulé assez de faits avant de chercher des lois de l'économie. D'une certaine façon, Schmoller manifestait à l'égard du fait historico-économique une confiance certaine (le fait historique parle de lui-même), symétrique de la défiance éprouvée à l'égard des pseudo-lois mises en évidence par les économistes autrichiens à la même époque. L'antagonisme méthodologique se doublait alors d'une méfiance politique des historicistes pour la plupart actifs dans le cadre du *Verein für Sozialpolitik* à l'égard du libéralisme.⁸⁴

Les positions respectives de l'économie historique et de l'économie théorique peuvent donc paraître figées au moment où Weber entre en scène. Celui-ci s'efforce pourtant de les remettre en cause en se faisant le défenseur en Allemagne de la position autrichienne. Cette posture apparaît très clairement dans le plan de cours de 1898 qui nous est connu sous le titre « *Grundriss zu den Vorlesungen über Allgemeine ("theoretische") Nationalökonomie* ». Il laisse peu de doutes sur les priorités qui sont alors celles de Weber (attestées par ailleurs par un effort de lectures très intense dont Marianne Weber a rendu compte⁸⁵). Il est en effet divisé en six « livres » qui font la part belle aux mécanismes théoriques face au déroulement de l'histoire économique : 1/ Les fondements conceptuels de l'économie ; 2/ Les fondements naturels de l'économie ; 3/ Les fondements historiques de l'économie ; 4/ Étapes dans le développement de la théorie économique ; 5/ Analyse théorique de l'économie de marché moderne ; 6/ Développement et analyse des idées sociales et économiques. C'est dans ce cours que Weber définit la démarche de

84 Le *Verein für Sozialpolitik* (Association pour la politique sociale) avait été fondé en 1872 pour mener (sur des bases de recherche collectives assez innovantes) des enquêtes sur les questions sociales de l'époque. 188 volumes de *Schriften* furent publiés jusque dans les années 1920, et c'est dans ce cadre que Max Weber fit ses premières armes d'économiste « de terrain » avant de rentrer avec les membres de cette association dans les grandes querelles méthodologiques qui le poussèrent à soutenir la fondation de la *Deutsche Gesellschaft für Soziologie* et à écrire les essais regroupés ensuite sous le titre d'*Essais sur la théorie de la science*.

85 WEBER (M.), 1950, *Max Weber, ein Lebensbild*, Lambert Schneider, Heidelberg, pp. 260 et suivantes.

l'économie abstraite comme une démarche méthodologique consistant à « argumenter à partir d'un homme *irréel*, analogue à un modèle mathématique » (*analog einer mathematischen Idealfigur*).

L'importance de ce cours n'est pas à négliger. Derrière l'affichage très clair d'une priorité donnée aux « fondements conceptuels » de l'économie et à « l'économie de marché moderne », s'y lit aussi une ambition de totalisation que l'on pourrait dire « réflexive », puisqu'elle dépasse largement l'opposition entre théorie et faits économiques. Weber semble en effet se proposer dans ce cours de soumettre la théorie économique elle-même au regard historique (livre 4) et d'analyser ce qu'il appelle les « idées sociales et économiques ». On a là une première indication de ce que Weber, toujours préoccupé d'histoire économique (il donne en même temps des conférences à Mannheim sur le développement économique), cherche un moyen de comprendre ensemble les faits et les doctrines. Contextualiser la théorie économique en en faisant l'histoire est sans doute une première voie possible vers une nouvelle prise en compte des deux ordres de réalité. De même que traiter des « idées sociales et économiques », c'est sans doute pour Weber ouvrir une brèche dans le mur qui sépare faits et théories en prenant comme objet des idées à vocation pratique (dont on sait l'importance par exemple dans la problématique des relations entre doctrines religieuses et développement du capitalisme). Ces deux processus de « circulation » entre les domaines respectifs de l'histoire et de la théorie sont bien illustrés par deux formules que l'on trouve dans le premier livre du cours. La première énonce que « la théorie abstraite procède du type occidental moderne de l'homme et de son agir économique (*seines Wirtschaftens*) » et la deuxième que « l'attitude économique (*das Wirtschaften*) est inculquée à l'homme au terme d'un processus millénaire d'adaptation (*Anpassungsprozess*). »

On en est cependant réduit à spéculer sur le contenu de ce cours et la subtilité présumée de ces trajets à double sens que semble esquisser Weber entre les deux sœurs ennemies de l'économie. Les contemporains de Weber ont manifestement vu dans ce cours un pas marqué, à sens unique, vers la position autrichienne. Weber, en faisant certes lire à ses étudiants de Heidelberg Roscher, Knies et Schmoller, mais aussi Menger, Marshall, Jevons et Walras, fait d'une certaine façon scandale dans le paysage de l'économie

allemande. Il assume en effet une partie du « scandale méthodologique » pour reprendre l'expression de Simiand. La « trahison » n'échappe d'ailleurs pas à la presse étudiante de la ville, qui stigmatise cet autrichien déguisé qui leur a été servi sous l'étiquette d'économiste historique.⁸⁶

On retrouve la même ambition de totalisation réflexive dans cette entreprise éditoriale sans précédent (et sans postérité) qu'est le *Grundriss der Sozialökonomik* ébauché par Weber à partir de 1908. La préparation du *Grundriss* illustre en effet cette recherche wébérienne d'une nouvelle « ligne de pente » entre faits et théories économiques. Pour Weber il s'agissait de remplacer le manuel classique de Gustav Schönberg (*Handbuch der Politischen Ökonomie*, 1882). Celui-ci était divisé en sections thématiques alors que le projet de Weber est de centrer le *Grundriss* sur le problème du capitalisme moderne, et d'articuler les chapitres théoriques autour de cette problématique. Dans le premier volume, Weber avait confié la présentation de l'histoire économique à Bücher, celle de l'histoire de la pensée économique à Schumpeter (c'est l'origine de son *Histoire de l'analyse économique*) et la présentation de la théorie économique à Friedrich von Wieser. Le problème était bien alors de réussir la contextualisation de la théorie économique, comme en atteste une lettre de Weber à son éditeur Siebeck : « *la question centrale c'est de savoir comment introduire la théorie économique. Si c'est bien fait, tout se mettra en place proprement* » (26 décembre 1908).

C'est manifestement parce que cette mise en relation de la théorie économique avec l'histoire économique ne satisfaisait pas Weber que celui-ci abandonna le projet collectif pour augmenter petit à petit l'ampleur de sa propre contribution à cet ouvrage (contribution qui est donc à l'origine de *Économie et société*). Il semble en effet que Bücher ait proposé une conceptualisation en étapes historiques trop historienne (qui poussa Weber à présenter sa vision des relations entre groupes sociaux et économie)⁸⁷ et que Wieser ait quant à lui été

86 Il s'agit du journal *Der Sozialistische Student* de 1898 (SWEDBERG (R.), 1998, *Max Weber and the Idea of Economic Sociology*, Princeton University Press, Princeton, pp. 184-185.)

87 « J'ai élaboré une théorie et une présentation cohérentes qui mettent en rapport les grandes formes de communauté avec l'économie : depuis la famille et la communauté domestique jusqu'à l'entreprise, la parentèle, la communauté ethnique, la religion (embrassant toutes les grandes religions du monde : sociologie des doctrines de salut et des éthiques religieuses – ce que Troeltsch a fait, mais cette fois pour toutes les religions, simplement d'une manière beaucoup plus ramassée) ; enfin, j'ai élaboré une théorie sociologique générale de l'État et de la domination. Je suis en droit d'affirmer qu'il n'existe encore rien

trop économiste et donc à nouveau pas assez sociologue (sa contribution – cas similaire à celle de Schumpeter – sera considérée comme un apport autonome à l'économie marginaliste⁸⁸).

L'échec de cette stratégie est donc patent. Le *Grundriss* et le cours de 1898 laissent à peine entrevoir un chemin possible entre les deux positions, historiciste et théoricien. Pour avoir une idée plus claire de ce chemin, il faut faire le détour par d'autres textes de Weber.

Type idéal et « modèle mathématique » des économistes : convergences de méthodes

On peut aller un peu plus loin dans l'analyse de l'usage fait par Weber de ses lectures de théorie économique, marginaliste notamment. Weber trouve dans celle-ci un modèle pour le raisonnement sociologique et une matrice très féconde pour ses réflexions méthodologiques. Là où un Simiand veut subordonner la théorie économique à la sociologie, Weber propose de renouveler les procédures sociologiques d'élaboration de concepts (*Begriffsbildung*) en s'inspirant de l'exemple économique.

La question de la conceptualisation est cruciale dans le débat méthodologique qui s'engage en Allemagne, du fait de Weber, dans les premières années du siècle. Et cette question ne peut pas être détachée de son contexte (comme tend à le faire accroire la publication de textes très conjoncturels sous l'appellation à prétention épistémologique d'*Essais sur la théorie de la science*), c'est-à-dire d'une discussion vive sur les concepts utilisés par les historiens quand ils traitent d'économie et sur l'*homo œconomicus* comme modèle de raisonnement idéal-type.

La position bien connue de Weber consiste à revendiquer, sous l'appellation de « rapport aux valeurs », une forme de contrôle typologique sur les concepts et le vocabulaire de la description

d'équivalent, ni aucun "modèle"... » (Lettre à Siebeck, 30 décembre 1913, citée et traduite par J.-P. Grossein dans WEBER (M.), 1996, *Sociologie des religions*, Gallimard, Paris, p. 79)
88 Il s'agit de *Theorie der gesellschaftlichen Wirtschaft* (1914).

historique, contrôle qui est seul susceptible de permettre d'échapper aux jugements de valeurs. La « modélisation » proposée par les économistes est de ce point de vue très positive pour Weber. La construction de l'idéal-type est en effet assimilée dans « *Die 'Objektivität' sozialwissenschaftlicher und sozialpolitischer Erkenntnis* » (1904) au travail de typification réussi par l'économie marginaliste. La modélisation s'apparente à un travail salutaire de « clarification » du réel à partir d'un point de vue qui permet de le comprendre.⁸⁹ Il est donc nécessaire pour Weber de produire des modèles du comportement économique, sous peine de rester prisonnier de concepts non contrôlés ou de la multiplicité des faits historiques.⁹⁰

De ce point de vue, la démarche des économistes doit être imitée pour Weber. Mais de ce point de vue seulement parce que le souci de l'autonomie axiologique de la modélisation du réel conduit Weber à affirmer la nécessaire relativité historique des concepts économiques. Cette position explique les querelles engagées par Weber au Congrès du *Verein für Sozialpolitik* de Vienne en 1909 contre les historicistes soupçonnés de manipuler sans les contrôler des concepts économiques comme celui de « productivité », qui sont considérés comme de purs instruments de description alors qu'ils supposent tout un rapport aux valeurs et indexent le raisonnement sur un contexte capitaliste. Weber cherche à relativiser les concepts économiques et à remettre en cause l'idée qu'ils pourraient être utilisés sans considérations de contexte historique ou politique.⁹¹

89 « Ceux qui n'ont que mépris pour les "robinsonnades" de la théorie abstraite feraient bien de méditer sur tout cela tant qu'ils ne sont pas en mesure d'y substituer quelque chose de mieux, ce qui veut dire en l'occurrence quelque chose de plus clair. » (WEBER (M.), 1965, *Essais sur la théorie de la science*, Plon, Paris, p. 179). La critique des « robinsonnades » (c'est-à-dire d'une théorie économique dont le seul lien avec la réalité était qu'elle s'obstinait à « faire manoeuvrer Robinson ») était un lieu commun de l'École Historique.

90 De ce point de vue, le Simiand critique des historiens n'est pas très éloigné de Weber. C'est notamment au moyen de l'histoire économique que Simiand illustre sa critique de « l'histoire historisante », remarquant que les faits, selon la méthode de Seignobos, ne sont pas donnés « tels que l'économie actuelle le demande », et qu'à force de vouloir « donner simplement une représentation du passé, sans théorie abstraite, sans thèse tendancieuse, sans élaboration dogmatique », cette histoire, « faute d'une information suffisante de la science économique », « se règle sur la science d'hier ou d'avant-hier, au lieu de se diriger sur la science d'aujourd'hui ou celle de demain. » SIMIAND (F.), 1903, « Méthode historique et science sociale », *Revue de synthèse historique*. In : SIMIAND (F.), 1987, *op. cit.*, pp. 156-160.

91 C'est ce débat qui pousse Weber à formuler par la suite le principe de la « neutralité axiologique » dans le deuxième grand texte méthodologique repris dans les *Essais sur la théorie de la science* (« *Der Sinn der 'Wertfreiheit' der soziologischen und ökonomischen Wissenschaften* » (1917)). On peut aussi lire la fameuse leçon inaugurale de Freiburg en 1895 dans le sens de cette nécessaire relativisation – politique cette fois – des concepts économiques. Lorsque Weber affirme que le principal critère de valeur de la *Nationalökonomie* c'est « les durables intérêts de puissance politiques et économiques de la Nation », c'est

On trouve aussi une illustration de ce souci de contextualisation des concepts dans l'introduction aux *Agrarverhältnisse im Altertum* où Weber refuse d'appliquer des concepts modernes à l'Antiquité. L'idée finalement c'est que toute théorie économique est relative : le chapitre 1 des *Agrarverhältnisse* s'intitule « Introduction. Contribution à la théorie économique *du monde des États antiques* » (nous soulignons).⁹²

Du coup, l'économie théorique elle-même ne peut pas échapper à la relativisation historique et Weber, dans le texte de 1904, la critique pour sa capacité à se laisser réduire à une simple technique, comme la médecine clinique par exemple, et donc à tendre vers le « monisme naturaliste » : « elle *forma obstacle* à la prise de conscience du caractère *problématique* du point de vue qu'elle présupposait comme évident ». ⁹³ Les remarques de Weber à l'égard du concept de valeur (« cet enfant de douleurs de l'économie politique ») sont connues. Si Weber s'est donc bien « déplacé » vers l'économie théorique, allant même jusqu'à vouloir en importer la méthode dans les sciences sociales, c'était donc avec sur son dos le bagage minimum de l'historiciste : le souci de la contextualisation historique. Cette position a d'ailleurs été analysée par les économistes autrichiens (Mises en particulier) comme une forme de frilosité typique des tenants de l'École historique à l'égard de la formulation d'une théorie générale de l'action humaine.⁹⁴

une autre façon de dire qu'il n'y a pas un intérêt économique universel (que les notions de productivité ou de rentabilité résumerait). Cette lecture de la leçon est notamment suggérée par H. Bruhns et par les traducteurs de ce texte dans les *Cahiers de Fontenay*.

92 Le débat sur les catégories à appliquer à l'économie antique est ancien en Allemagne : Weber fait référence à Bücher (pour qui il y a une spécificité absolue de l'« économie d'α kos ») et Meyer qui au contraire utilise les notions modernes comme « ouvrier », « usine », « banque »... Weber ironise mais surtout il déplace le débat en posant la question : l'antiquité connaît-elle le capitalisme ? (il va vers le problème du contexte et pas vers un pur problème méthodologique). La question est même plus fine encore : quel capitalisme ?

93 WEBER (M.), 1965, *Essais sur la théorie de la science*, Plon, Paris, pp. 165-166.

94 "Confirmation of the historical character of Weber's ideal type also came, Mises felt, from the way in which he dealt with 'abstract economic theory', seen as providing 'an ideal representation of proceedings on the commodity market in the social organization of an exchange economy, free competition, and strictly rational action'. Mises thereby demonstrated that for Weber, 'abstract economic theory' [...] had the same logical character as the 'idea of the 'town economy' of the Middle Ages' or as the 'idea of handicraft' or as ideas 'like individualism, imperialism, mercantilism and innumerable conventional ideas formed in a similar way by means of which we seek to grasp reality in thought and understanding'. As Weber saw it, these were genuine historical concepts; 'hence, the difference between sociology and history is considered as only one of degree'. In furnishing his own answer to the question Menger had asked himself in the *Methodenstreit*, Weber thus showed that he subscribed wholly to the opinion 'of those who denied the logical legitimacy of a theoretical science of social phenomena. According to him, social science is

Ces entrechats wébériens dans le *no man's land* qui séparait vers 1900 historicistes et théoriciens peuvent paraître bien étranges. On les comprend mieux si l'on considère le texte que Weber a consacré à la théorie de l'utilité marginale elle-même. Ce qui y apparaît, c'est que – comment pourrait-il en être autrement ? – Weber s'était d'une certaine façon construit une représentation toute personnelle de cette théorie qui effectivement l'éloignait définitivement de la position historiciste sans pour autant lui faire gagner celle des théoriciens.⁹⁵

Cette représentation apparaît clairement dans un texte de 1908 intitulé « La théorie de l'utilité marginale et la loi psychophysique fondamentale »⁹⁶ qui répond à un livre de Lujo Brentano sur l'évolution des théories de la valeur, dans lequel celui-ci faisait reposer la théorie de l'utilité marginale sur les lois de la psychologie et notamment sur les découvertes des psychophysiciens concernant les sensations ressenties à la suite d'un stimulus externe comme par exemple une augmentation de poids dans la paume de la main. La loi de Weber-Fechner⁹⁷ énonce notamment le principe selon lequel pour que la sensation croisse arithmétiquement, il est nécessaire que l'excitation croisse, elle, de façon géométrique. L'analogie de ce principe avec les énoncés des marginalistes est frappante. Mais Weber s'efforce de rejeter l'imputation des caractéristiques de l'*homo oeconomicus* à la psychophysique et affirme notamment que la satisfaction des besoins économiques, dès lors que l'on entre dans le détail historique des choses, présente un caractère complexe qui interdit de tout ramener à la même courbe et à la même psychologie (« mais si l'on réfléchit à la progression de la "satisfaction" au moyen de vases de Tiffany, de papier toilette, de cervelas, d'éditions de classiques, de prostituées, d'assistance médicale ou cléricale, etc., la courbe logarithmique de la "loi psychophysique fondamentale"

logically conceivable only as a special, qualified kind of historical investigation" (CUBEDDU R., 1997. "The Critique of Max Weber in Mises's *Privatseminar*", *Cahiers d'épistémologie (UQAM)*, 9703(18)).

95 Michel Lallement a récemment analysé dans le détail ce qu'il appelle, de ce point de vue, « l'oeconomisme » wébérien. Il montre notamment comment Weber utilise la théorie de l'utilité marginale comme méthode pour dépasser l'interrogation sur les relations entre l'économie et la société (perspective de la *Sozialökonomik*) et aller vers une interrogation sur la rationalisation économique. LALLEMENT (M.), 2002, « Théorie économique, Sozialökonomik et sociologie économique : Max Weber et les apories de la rationalisation économique », *Document de travail du GRIOT*, 13, CNAM, Paris.

96 WEBER (M.), 1967, „Die Grenznutzlehre und das "psychophysische Grundgesetz"“, in *Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*, Tübingen, Mohr (UTB), pp. 384-399 [ed. or. 1908].

97 Qui n'a rien à voir avec Max Weber.

apparaît tout à fait problématique en tant qu'analogie. »⁹⁸). Cela ne signifie pas pour Weber que la théorie marginaliste n'est pas fondée, mais que son fondement est conventionnel : « Pour la théorie économique, il *suffit* complètement que nous puissions nous *représenter de façon théorique*, sur la base des faits de l'expérience quotidienne que nous avons mentionnés – des faits très triviaux, mais incontestables – une majorité d'hommes, dont chacun alloue d'une façon strictement "rationnelle" les "provisions de biens" et les "forces de travail" qui sont à sa disposition de manière purement factuelle ou par la protection d'un "ordre juridique", avec pour fin unique et exclusive d'atteindre par des voies pacifiques un "optimum" de satisfaction de ses "besoins" *divers* et concurrents. »⁹⁹

On peut donc approcher la position de Weber en disant qu'elle repose sur une conception conventionnaliste de la théorie de l'utilité marginale¹⁰⁰, c'est-à-dire à la fois sur un choix méthodologique « irréel » (mais utile parce que clarificateur) et sur un fondement pragmatique, qui constitue en propre l'apport majeur de la *Grenznutzlehre* à la sociologie économique wébérienne (l'« expérience quotidienne » est plusieurs fois mobilisée dans le texte). Le concept économique (marginaliste) entretient en effet pour Weber avec les faits historiques – en plus de sa vertu méthodologique – une relation souterraine bien plus profonde, une relation d'indexation sur le contexte du capitalisme moderne. Pour reprendre une expression wébérienne, on pourrait dire que les concepts des marginalistes sont en « affinité » avec le capitalisme moderne et que c'est pour cette raison qu'ils intéressent Weber.¹⁰¹

98 *Grenznutzlehre*, p. 390. Ce texte est en cours de traduction au sein d'un atelier wébérien constitué autour de Jean-Pierre Grossein à l'ENS de Cachan. Nous citons un premier état de cette traduction. La pagination mentionnée est celle du texte allemand.

99 *Grenznutzlehre*, pp. 390-391.

100 « Lorsqu'on dans un bilan le "capital en actions" apparaît dans le "passif" comme étant d'un million par exemple, ou quand un bâtiment est "comptabilisé" comme valant 100 000 marks, – ce million ou ces 100 000 marks se trouvent-ils alors en ce cas dans un quelconque tiroir ? Et cependant l'inscription de ces postes a bien tout son sens ! Il en va de même – *mutatis mutandis* – de la "valeur" dans l'économie isolée de la théorie de l'utilité marginale. » (pp. 394-395)

101 Ce conventionnalisme est acceptable par les économistes théoriciens lorsqu'il conduit à réfuter le fondement psychologique de la théorie de la valeur (George Stieglar a consacré un article à la question de la conception de la théorie de l'utilité chez les économistes et à celle de sa « mesurabilité » et de son lien avec la psychologie dans lequel il cite Weber : STIEGLER (G. E.), 1950. "The Development of Utility Theory, II", *The Journal of Political Economy*, LVIII(5). Mais il l'est moins quand il conduit – pourtant par le même mouvement – à contextualiser historiquement cette même théorie (c'est l'origine de la critique de Mises). Pour voir quand même ce qu'il pouvait avoir d'innovant dans le paysage allemand, on peut renvoyer à un article de Carl Diehl (Freibourg) de 1923 qui commet un contre-sens en affirmant que Weber ne pouvait que rejeter cette théorie économique, parce que celle-ci reposerait sur des bases

Comment le concept s'individualise et entre en affinité avec l'histoire

Le « malentendu » avec les économistes historicistes et avec les théoriciens prend son origine dans la double nature de l'idéal-type : à la fois construction irréaliste et descripteur historique. Si l'on prend au sérieux l'idée selon laquelle les concepts marginalistes sont des idéaux-types potentiels, il faut donc essayer de comprendre en quoi ils permettent de donner à un ensemble de faits une « signification »¹⁰², c'est-à-dire une individualité historique, au sens où Weber emploie ce terme dans ses textes méthodologiques. Le réel continu du fait historique est transformé en une série discrète d'« individus historiques » (*historische(n) Individuen*) par la force de la typification conceptuelle.

C'est le « capitalisme moderne », notamment sous la plume de Sombart, qui acquiert le plus clairement, dans la tradition wébérienne, cette « individualité historique ».¹⁰³ La méthode vient bien de Weber comme le remarque O. Hintze : « Ce mode de pensée permet d'établir une relation très fructueuse entre l'histoire et la systématisation, entre les approches théorique et empirique. Cette relation qui n'apparaît que dans cette nouvelle édition, met enfin un

psychologiques : DIEHL (C.), 1923. "The Life and Work of Max Weber", *The Quarterly Journal of Economics*, 38(1).

102 C'est en gardant ce schéma à l'esprit que l'on peut peut-être comprendre pourquoi Weber semble, dans sa contribution au premier numéro des *Archiv* en 1904 regretter que la revue dont il prend la direction ait jusque là « laissé à d'autres organes le soin de discuter les questions de technique financière, les problèmes techniques de l'économie du marché et ceux des prix dans le monde de l'économie moderne de l'échange » (WEBER (M.), 1965, *Essais sur la théorie de la science*, Plon, Paris, p. 140). Plus loin dans le même texte, Weber affirme en effet qu'une des questions les plus importantes est : « quelle est la signification de l'économie financière pour la culture ? » et précise : « Car c'est uniquement à cause d'elle [la signification] que nous nous intéressons à la description de la technique de l'échange, de même que c'est à cause d'elle qu'il existe aujourd'hui une science qui s'occupe de cette technique. En tout cas, elle ne dérive d'aucune de ces sortes de "lois". »

103 Dans *Der Moderne Kapitalismus* (1902, 2^e éd. de deux fois 700 pages ; très augmentée en 1916), Sombart se défaisait de la périodisation politique souvent appliquée aux phénomènes économiques pour constituer le capitalisme en « système économique » historiquement relatif, possédant sa propre temporalité (Sombart distingue un capitalisme primitif, haut et tardif) et son « esprit » (caractérisé par une combinaison du romantisme aventurier et des vertus bourgeoises). Il y a beaucoup d'autres « individus historiques » que l'on peut tirer de la clarification conceptuelle du réel. Le premier qu'évoque Weber dans son commentaire de 1904 sur les vertus de l'économie théorique est celui de l'économie urbaine au Moyen Âge.

terme à la vieille querelle entre les courants “théorique” et “historique” de l’économie. Elle n’est pas le mélange des deux modes de pensée, car un tel mélange est rigoureusement banni comme source de confusion et d’erreur. L’entreprise consiste ici à décomposer puis à reconstruire rationnellement, c’est-à-dire conceptuellement, un ensemble complexe de phénomènes, afin de dégager l’idéal-type sous-jacent. À ce mode de pensée théorique s’associe une démarche historique et empirique, qui montre si, et dans quelle mesure, les processus observés dans la réalité correspondent à l’image de l’idéal-type, et comment cette concordance apparaît. La théorie et l’histoire économique sont ainsi étroitement associées, mais sans interférence abusive. C’est la méthode que Sombart a apprise de Max Weber, et qui peut être utilisée avantageusement dans les disciplines dans lesquelles des concepts théoriques fondamentaux doivent être reliés à des évolutions historiques établies empiriquement (...). Le capitalisme est donc à la fois un système économique à construire théoriquement et une époque historique à explorer empiriquement.»¹⁰⁴

Conférer une « individualité » à un phénomène économique, ce n’est donc pas pour Weber l’expliquer par des *motifs individuels* mais le construire théoriquement selon la méthode idéal-typique et par là se donner les moyens de le décrire historiquement. ¹⁰⁵

104 HINTZE (O.), 1991, « Le capitalisme moderne comme individu historique. Commentaire de l’ouvrage de Sombart », *Féodalité, Capitalisme et État moderne. Essais d’histoire sociale comparée choisis et présentés par Hinnerk Bruhns*. In: HINTZE (O.) (Ed.), *Féodalité, Capitalisme et État moderne. Essais d’histoire sociale comparée choisis et présentés par Hinnerk Bruhns*, Maison des Sciences de l’Homme, Paris, pp. 217-218.

105 On peut relire dans ce sens la fameuse lettre de Weber à R. Liefmann (1920) qui ouvre le dictionnaire critique de la sociologie de Boudon et Bourricaud (dont la deuxième édition est tout entière dédiée au combat contre le « holisme ») et dans laquelle celui-ci affirme la nécessité de « mettre un point final à ces exercices à base de concepts collectifs dont le spectre rôde toujours » et de doter la sociologie de « méthodes strictement individualistes » (BOUDON (R.) et BOURRICAUD (F.), 1986, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Presses Universitaires de France, Paris. C’est sans doute la virulence du débat entre « individualistes » et « holistes » à la française qui a fait lire dans ce très court extrait de correspondance une défense de l’individualisme méthodologique. On peut se demander si Weber ne renvoie pas plutôt dans cette lettre à l’opposition entre concepts abstraits (collectifs parce que non dotés de l’indexation sur l’histoire qui fait l’idéal-type) et concepts individualisés ou typifiés. La notion de « concepts collectifs » se trouve par exemple dans « L’objectivité de la connaissance... » (WEBER (M.), 1965, *Essais sur la théorie de la science*, Plon, Paris, p. 198. Elle n’est cependant pas utilisée en opposition à celle de concepts individuels mais bien en opposition aux « formules idéal-typique » (« Ce n’est que par l’intermédiaire de formules idéaltypiques que l’on peut vraiment comprendre clairement la nature particulière des points de vue qui entrent en ligne de compte dans le cas particulier, grâce à une confrontation entre l’empirique et l’idéaltypique. L’emploi de concepts collectifs indifférenciés, utilisés par le langage courant, ne recouvre jamais que des obscurités de la pensée ou de la volonté, trop souvent il est l’instrument de mirages dangereux, et toujours un moyen qui entrave le développement de la façon correcte de poser les problèmes. ») Dans la notion de « concepts collectifs », il faut donc entendre la question du concept autant

L'individualisation est donc construction d'un rapport entre concept et fait. Mais chez Weber, elle ne peut pas uniquement se jouer à l'échelle de la « période » ou du « système » ; elle doit s'appuyer sur la description de tous les dispositifs qui permettent la médiation entre ces deux niveaux. Autrement dit, le concept marginaliste trouve aussi à s'individualiser dans l'action économique quotidienne et l'ethos économique des acteurs.

Cette individualisation de l'économie de marché décrite par les marginalistes dans un *ethos* économique susceptible d'analyse sociologique est à l'œuvre chez Weber dès la rédaction de *l'Éthique protestante...* (EPEC), sur un mode assez discret (quoiqu'omniprésent), que les traductions françaises de cette œuvre ont jusqu'à présent bien du mal à rendre. Le concept qui joue ici un rôle central est celui de *Gesinnung* dont la portée a été décrite par J.-P. Grossein dans les textes qu'il a consacrés à la façon dont a été traduite l'EPEC et plus singulièrement à la disparition dans ces traductions du monde lexical élaboré par Weber autour de la thématique de la « conduite de vie » (*Lebensführung*) du puritain et de la « disposition d'esprit » (*Gesinnung*) qui l'anime.¹⁰⁶ Certes, le terme de *Gesinnung* n'apparaît qu'à une quinzaine de reprises dans les deux articles de 1904-1905, mais il joue un rôle décisif dans la définition de l'« esprit » (*Geist*) capitaliste qui est lui omniprésent dans le texte (mais que la traduction française a omis de placer entre guillemets comme avait fait Weber¹⁰⁷). Il en va ainsi du fameux passage dans lequel est défini cet « esprit » capitaliste : alors que le texte allemand précise que cet esprit est une *Gesinnung* et oriente donc vers la compréhension des dispositions pragmatiques à agir économiquement¹⁰⁸, le texte français néglige la différence entre les deux termes dans le cas de la traduction Plon¹⁰⁹, ou bien propose

que celle du collectif.

106 « Avec la notion de *Gesinnung*, nous sommes au cœur de l'Éthique protestante : l'analyse du versant interne de l'action économique, de l'habitus interne dont Weber affirme, à plusieurs reprises, qu'il s'agit de l'aspect "le plus difficilement saisissable et "démontrable" » (GROSSEIN (J.-P.), 1999. « Peut-on lire en Français l'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme? » *Archives européennes de sociologie*, XL (1).

107 Qui renvoyait par-là à une tradition établie (cf. l'ouvrage de Sombart qui emploie le terme) plus qu'il n'opérait un choix analytique réel.

108 „Und wenn wir trotzdem für diejenige *Gesinnung*, welche berufsmäßig systematisch und rational legitimen Gewinn in der Art, wie dies an dem Beispiel Benjamin Franklins verdeutlicht wurde, erstrebt, hier provisorisch den Ausdruck 'Geist des (modernen) Kapitalismus' [ici une note] gebrauchen, so geschieht dies aus dem historischen Grunde, weil jene *Gesinnung* in der modernen kapitalistischen Unternehmung ihre adäquateste Form, die kapitalistische Unternehmung andererseits in ihr die adäquateste geistige Triebkraft gefunden hat." (*Protestantische Ethik*, 49)

109 « Néanmoins, nous emploierons provisoirement le terme d' "esprit du capitalisme (moderne)" pour

(dans la traduction Flammarion) le terme de « mentalité », qui perd tout contenu pratique et oriente vers le monde des idées plus que vers celui de la pratique quotidienne.¹¹⁰ Or, c'est bien d'une pragmatique de la conduite de vie quotidienne dont il est question pour Weber, et la traduction proposée par Jean-Pierre Grossein laisse peu de doutes à ce sujet : « Si, néanmoins, nous employons ici provisoirement, le terme "esprit du capitalisme" pour désigner une disposition d'esprit – telle que l'éclaire l'exemple de Benjamin Franklin – consistant à rechercher systématiquement et dans le cadre d'une profession le gain pour le gain, c'est pour la raison historique que cette disposition d'esprit a trouvé dans l'entreprise capitaliste sa forme la plus adéquate, tandis que l'entreprise capitaliste, de son côté, a trouvé dans cette disposition l'énergie mentale la plus adéquate. »¹¹¹

Comme le dit J.-P. Grossein, on n'a pas affaire avec l'EPEC à une histoire des idées, et encore moins à une histoire des doctrines religieuses, mais bel et bien à l'analyse d'un ensemble de dispositions éthiques et psychologiques (le besoin de la certitude du salut), prescrivant des comportements quotidiens qui peuvent éventuellement entrer en conflit avec la doctrine, et à un ensemble de dispositifs sociaux de contrôle et d'encadrement des pratiques, par exemple par la nécessité dans le dispositif sectaire d'une « affirmation sociale de soi ».¹¹² Ce qui intéresse en effet Weber, c'est

caractériser la recherche rationnelle et systématique du profit par l'exercice d'une profession, attitude qu'illustre l'exemple de Benjamin Franklin. Ce qui est justifié, d'une part parce que cette attitude a trouvé sa forme la plus adéquate dans l'entreprise capitaliste moderne, et d'autre part, parce qu'elle a trouvé dans cet "esprit" son moteur le plus adéquat. » (pp. 66-67) Cette traduction introduit aussi une ambiguïté dommageable sur le sens de la relation causale entre esprit capitaliste et entreprise capitaliste. La relation circulaire évoquée par Weber devient ici linéaire et « idéaliste » : l'esprit est le moteur d'une attitude qui s'investit ensuite dans l'entreprise.

110 « Si nous employons malgré tout – à titre provisoire – l'expression "esprit du capitalisme (moderne)" pour désigner la mentalité qui vise, de manière systématique et rationnelle, par le biais d'un métier, un gain légitime analogue à celui dont le texte de Franklin nous a fourni l'exemple, cela tient à une raison historique : c'est dans l'entreprise capitaliste moderne que cette mentalité a trouvé sa forme la plus adéquate, et l'entreprise capitaliste, de son côté, a trouvé en elle le moteur spirituel le plus adéquat. » (p. 109) Ici la relation circulaire est préservée, mais le terme de « moteur spirituel » aggrave la dématérialisation de la *Gesinnung* en « mentalité ».

111 Texte traduit dans WEBER (M.), 1996, *Sociologie des religions*, Gallimard, Paris, p. 58. Voir la note 5 pour l'ajout de « (moderne) » et une spécification sur le « gain » par Weber dans la 2^e édition de l'EPEC.

112 « Au sens sociologique du terme, l'"ethos" d'une religion ne consiste pas dans la doctrine de celle-ci, mais dans le comportement éthique auquel sont assignées des récompenses, lesquelles dépendent de la nature particulière des biens de salut propres à cette religion. Pour le puritanisme, ce comportement a consisté en une forme méthodique et rationnelle de conduite de vie, qui a – dans des conditions données – ouvert la voie à l'"esprit" du capitalisme moderne. Dans toutes les dénominations puritaines, les récompenses portaient sur la "confirmation" devant Dieu, dans le sens d'une assurance du salut ; dans les

« la capacité et de la disposition des hommes à adopter des formes déterminées d'une *conduite de vie* caractérisée par un rationalisme pratique. »¹¹³

C'est en ce sens que Weber se revendique de la psychologie et se démarque d'une analyse purement logique ou casuistique de l'action individuelle : « (...) le processus empirico-historique qui se déroule dans la tête des hommes doit être compris en règle générale comme un processus qui est conditionné psychologiquement et non pas logiquement. »¹¹⁴ C'est ce point de vue qui explique notamment les fameux « paradoxes » de l'analyse wébérienne (la doctrine calviniste méprisant la richesse mais conduisant à son accumulation ; la *common law* anglaise interdisant la codification du droit mais favorisant le développement du capitalisme...). Si le terme d'« esprit capitaliste » peut référer à une « mentalité économique » construite comme une économie générale et subjective des motifs de l'action et analysable comme un corpus idéologique, celui de *Gesinnung* (ou mieux de *Wirtschaftsgesinnung* comme dit Weber dans l'EPEC) s'ancre dans une psychologie pragmatique, celle qu'il oppose en 1904 à la logique. Et le terme est encore précisé dans l'essai sur la sociologie compréhensive de 1913, qui commence par un exposé sur les relations entre sociologie et psychologie, et qui précise bien le sens de ce terme pour Weber, à savoir non pas un principe d'explication par les « conditions psychiques » (ce qui reviendrait à sortir du cadre de l'action engagée pragmatiquement), mais par les attentes nourries à l'égard du « comportement des objets » et les « expériences valables des individus ».¹¹⁵

sectes puritaines, les récompenses portaient sur la "confirmation" devant les hommes, dans le sens d'une affirmation sociale de soi. Ces deux aspects se complétaient pour agir dans la même direction : ils ont favorisé l'émergence de l'"esprit" du capitalisme moderne, c'est-à-dire de son *ethos* spécifique, à savoir l'*ethos* de la bourgeoisie moderne. » (*Ibid.*, p. 112.).

113 Avant Propos des *Gesammelte Aufsätze zur Religionssoziologie* (*Ibid.*, p. 503.)

114 WEBER (M.), 1965, *Essais sur la théorie de la science*, Plon, Paris, p. 190. retraduit dans GROSSEIN (J.-P.), 1999. « Peut-on lire en Français l'*Éthique protestante* et l'*esprit du capitalisme*? » *Archives européennes de sociologie*, XL (1).

115 WEBER (M.), 1965. *Essais sur la théorie de la science*, Plon, Paris, p. 309. Il nous paraît donc difficile de suivre Gislain et Steiner quand ils rattachent la sociologie économique de Weber à un schème subjectif permettant de concilier l'action et les mentalités : « Qu'il s'agisse des propositions théoriques concernant les institutions ou de celles concernant la théorie de l'action économique, la sociologie économique met l'accent sur les phénomènes subjectifs. » (GISLAIN (J.-J.) et STEINER (P.), 1995, *La Sociologie économique, 1890-1920*, Presses Universitaires de France, Paris, p. 167). Et p. 186 l'idée que l'EPEC « permet d'illustrer comment la mise en oeuvre d'une théorie de l'action est compatible avec l'usage des mentalités économiques ». La (re)lecture de Weber proposée récemment par Boltanski et Chiapello pose des problèmes similaires, dans la mesure où elle sépare aussi la psychologie de l'action, en l'assimilant cette fois non pas à une économie des motifs mais à une économie des raisons morales. Ils évoquent par

Ce détour par la *Gesinnung* ouvre des pistes pour comprendre l'intérêt manifesté par Weber pour les théories marginalistes : dans la mesure où, du fait du développement économique du capitalisme, un nombre de plus en plus grand d'individus sont amenés à organiser leur vie quotidienne comme des comptables de leur propre existence (*Grenznutzlehre*), la théorie économique, rationalisme théorique entre les mains des économistes professionnels, pourrait aussi être considérée comme un « rationalisme pratique » quand elle organise la vie des individus (à la bourse ou bien au quotidien comme dans le cas du Quaker que Weber qualifie dans une note de l'EPEC de « loi ambulante de l' "utilité marginale" »).

Ce serait donc parce qu'il a défini les concepts des économistes marginalistes comme des conventions (et non comme de pures abstractions) que Weber peut les faire « entrer » en quelque sorte dans son objet d'étude. Ils sont fondés sur l'observation du monde réel et l'expérience quotidienne : « La théorie de l'utilité marginale, et en général toute théorie subjective de la valeur, ne sont pas fondées psychologiquement, mais – si l'on veut un terme méthodologique pour cela – "pragmatiquement", c'est-à-dire en recourant aux catégories de "fin" et de "moyen". »¹¹⁶ Par là, ils peuvent donc, comme dans le cas de la doctrine religieuse, se traduire en un « système de régulation de la vie » et d'« incitations pratiques à l'action » (termes employés à propos des religions mondiales dans les *Essais de sociologie des religions*). Mais en tout état de cause, ils ne peuvent être considérés comme ayant des effets historiques sans en passer par une compréhension des conditions de leur mise en pratique.¹¹⁷

exemple les « motifs éthiques » qui « inspirent les entrepreneurs dans leurs actions favorables à l'accroissement du capital » (BOLTANSKI (L.) et CHIAPELLO (E.), 1999, *Le Nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, p. 43). Et concluent en plaçant l'individu devant un choix éthique, fondé en pure raison, qui nous paraît assez étranger à la logique wébérienne : « *les personnes ont besoin de puissantes raisons morales pour se rallier au capitalisme* ».

116 *Grenznutzlehre*, p. 396.

117 "Weber's methodological critique here also sets him against the present-day instrumentalist claim that marginal utility is merely a set of hypotheses about economic behavior whose lack of realism is unimportant as long as it produces verifiable predictions. Again, the problem for Weber would be not the hypothetical nature of the theory – all ideal types are hypothetical – but the unclarified nature about what is being predicted. What determines a price in the theory of marginal utility is not necessarily what determines a price in a culture *in which marginal analysis is a feature of economic calculation.*" (souligné par nous in BREINER (P.), 1995. "The Political Logics of Economics and the Economic Logic of Modernity in Max Weber", *Political Theory*, 23(1)).

Ce principe analytique est très bien illustré par l'image de l'activité comptable qui est très présente dans la *Grenznutzlehre*. Weber, pour accréditer l'idée de la théorie économique comme convention visant à rendre compréhensible l'action économique en faisant l'hypothèse d'un comportement rationnel, n'affirme pas que cette théorie considère l'individu comme rationnel et calculateur (en nature ou en psychologie) mais comme pris dans une activité permanente de tenue de comptes et comme pris dans les conventions de cette comptabilité : « La théorie de l'utilité marginale traite, à des fins de connaissance déterminées, l'action humaine comme si elle se déroulait de A à Z sous le contrôle d'un *calcul marchand*, c'est-à-dire d'un calcul établi sur la base de la connaissance de *toutes* les conditions qui rentrent en considération. (...) Elle traite l'homme comme un "directeur d'entreprise" permanent et sa vie comme l'objet de cette "entreprise" sous contrôle comptable. La perspective de la comptabilité marchande est donc le point de départ, si tant est qu'il y en ait un, de ses constructions. (...) Pour ces fins, la théorie de l'utilité marginale traite la "psyché" de tous les hommes, qu'elle pense isolément, y compris celle de l'homme qui est exclu de tout échange marchand, comme une *âme de marchand* qui est capable d'opérer une évaluation chiffrée de l'intensité de ses besoins, et pareillement des moyens possibles pour couvrir ceux-là ; et par cette démarche, elle obtient ses constructions théoriques. Tout ceci est vraiment le *contraire* de toute "psychologie" ! »¹¹⁸

On entrevoit donc la possibilité, dans cette sociologie économique, de multiplier les effets de contextualisation, en essayant de saisir les concepts du marginalisme eux-mêmes dans ces moments, ces lieux et ces individus qui les font advenir à une existence pragmatique et participer à la *Gesinnung* individuelle, donc au cours de l'action économique. Weber va même jusqu'à émettre l'hypothèse selon laquelle le fait spécifique de la modernité capitaliste est que cette individualisation de la théorie économique dans le comportement quotidien concerne des couches de plus en plus larges de la population, et que donc l'on peut émettre la proposition paradoxale selon laquelle la réalité économique tend de plus en plus à ressembler aux propositions des économistes marginalistes. Il est donc normal pour Weber de constater que la théorie des prix de Böhm-Bawerk décrit parfaitement ce qui se passe à la bourse de

118 *Grenznutzlehre*, p. 394.

Berlin : une des caractéristiques du capitalisme, c'est en effet qu'il va vers un croissant « *rapprochement de la réalité aux propositions théoriques* ». ¹¹⁹ Et Weber de conclure que l'intérêt de la théorie de l'utilité marginale réside dans ce fait historico-culturel et pas dans sa prétendue nature psychologique.

Problèmes de postérité

Ce chemin de crête emprunté par Weber entre théorie et histoire économique est d'une certaine façon un chemin solitaire et dont la trace n'est pas assurée. La comparaison du *Grundriss* et de la *Grenznutzlehre* donne cependant des éclaircissements sur cette trace. Comme dans la sociologie du comportement religieux où se mêlent indissociablement l'analyse de la *Gesinnung* individuelle et celle des dispositifs sectaires d'encadrement de la croyance, comme dans les textes consacrés au droit, où sont liés les dispositifs de l'encadrement juridique de l'action économique et le comportement individuel orienté par la règle ¹²⁰, la sociologie de l'économie s'appuie sur la théorie économique (marginaliste) pour aller à la fois vers la compréhension de l'équipement pragmatique de l'action économique (*Grenznutzlehre*) et vers les dispositifs sociaux de régulation de l'action (les relations des groupes sociaux à l'économie et toute la matrice du *Grundriss*).

Il va de soi que, selon que l'on se concentrera sur la contribution wébérienne au *Grundriss* ou sur la *Grenznutzlehre*, on pourra comprendre différemment le sens de cette sociologie économique. En faisant du *Grundriss* l'aboutissement (impossible et inachevé) d'une trajectoire wébérienne conduisant à l'élaboration du projet de

119 « Le déroulement empirique des processus pour la compréhension desquels la théorie a été créée, ne montre qu'une "approximation" qui varie beaucoup selon les cas concrets par rapport au déroulement de l'activité strictement rationnelle, tel que le construit la théorie. Toutefois : la spécificité historique de l'époque capitaliste, et aussi par-là même la signification de la théorie de l'utilité marginale (comme de toute autre théorie économique de la valeur) pour la compréhension de cette époque, repose sur le fait que [...] dans les conditions de la vie actuelles ce rapprochement de la réalité par rapport aux propositions théoriques n'a cessé de croître, prenant dans ses rêts le destin de couches de l'humanité toujours plus larges et, pour autant que l'on puisse le discerner, elle ira toujours plus loin dans ce sens » (*Grenznutzlehre*, p. 395).

120 LASCOURMES (P.) et SERVERIN (E.), 1988, « Le droit comme activité sociale : pour une approche wébérienne des activités juridiques », *Droit et Société*, 9, pp. 171-190.

sociologie économique, R. Swedberg traduit cette sociologie dans les termes (très influencés par la partition américaine et parsonienne entre *economy* et *society*) d'un « système » réussissant la combinaison de l'analyse « *interest-driven* » des économistes et d'une analyse sociale.¹²¹ Cette synthèse se ferait jour dans l'œuvre wébérienne vers 1910, notamment grâce à la distinction, dans la sociologie religieuse, des « intérêts matériels » et des « intérêts idéels » et animerait le projet du *Grundriss* : « *The central theme of this book is Weber's attempt to integrate the idea of interest-driven behavior with the idea of social behavior in one and the same analysis.* »¹²² La structure de l'ouvrage de Swedberg reproduit donc le plan supposé du *Grundriss* en multipliant les chapitres consacrés à l'analyse de cette synthèse par domaines d'activité (économie et droit, économie et politique, économie et religion...), et s'essaye à la systématisation de cette intégration de l'économique et du social en dégageant notamment dans un chapitre séparé les « *basic concepts* » de la sociologie économique wébérienne

On peut cependant se demander si cette lecture ne conduit pas à une contradiction forte avec les prises de position de Weber contre la tentation systématisatrice et le risque d'autonomiser les concepts économiques, quand lui souhaite au contraire les inscrire dans un contexte historique et, comme nous avons essayé de le montrer, les « individualiser ». La relégation par Swedberg de l'histoire économique dans un premier chapitre de son ouvrage ne rend de ce point de vue pas grâce au raisonnement wébérien (comme d'ailleurs la présentation dissymétrique des critiques adressées par Weber à Bücher – trop historien – et à Wieser – trop théoricien – à propos de leurs contributions au *Grundriss*).

Ce que montre le texte de la *Grenznutzlehre*, c'est qu'une autre ligne d'argumentation est à l'œuvre dans la sociologie économique

121 Swedberg déduit par exemple de *Roscher und Kries* que Weber, comme Parsons après lui au moment des *Marshall Lectures* (1953) et de *Economy and Society* (1956), se serait rangé derrière l'idée d'une nécessaire séparation de l'histoire et de la théorie économique (SWEDBERG (R.), 1998, *Max Weber and the Idea of Economic Sociology*, Princeton University Press, Princeton, p. 284). Cette position est en contradiction avec la *Grenznutzlehre*. Voir aussi l'appréciation sur la parenté entre Coleman et Weber. Et aussi un article de Wiley sur la relation entre Keynes et Weber, qui repose sur ce schéma de séparation en postulant que Weber disposait d'une définition de l'action économique mais pas d'un système ou d'une théorie économique, et adossait donc l'action économique à un système social (WILEY (N. F.), 1983. "The Congruence of Weber and Keynes", *Sociological Theory*, 1).

122 SWEDBERG (R.), 1998, *Max Weber and the Idea of Economic Sociology*, Princeton University Press, Princeton, p. 1.

wébérienne, beaucoup plus sensible sur le fond à l'individualisation des dispositions économiques décrites par la théorie marginaliste dans le comportement quotidien, et sur la forme à l'argumentation idéal-typique, c'est-à-dire impossible à résumer dans un ensemble de propositions qui pourraient être comprises sans référence à des acteurs concrets et des situations concrètes de l'histoire économique. Elle conduit à définir une sociologie économique qui serait avant tout une sociologie des dispositifs de médiation, qui lie indissociablement le concept et le fait, la théorie de la valeur et le comportement concret de l'entrepreneur, ou pour aller vite Carl Menger et Benjamin Franklin.¹²³ Pour reprendre une expression utilisée récemment en sociologie économique avec un goût du paradoxe dont l'origine nous semble clairement wébérienne, une sociologie intéressée par l'encastrement de l'économie dans la théorie économique.¹²⁴

123 Sociologie qui a sans aucun doute influencé le programme bourdieusien de sociologie économique, dont un des objectifs explicites est de revenir sur « l'amnésie de la genèse » qui caractérise le savoir économique, c'est-à-dire l'amnésie de ce système de médiations. Il n'est d'ailleurs pas sans intérêt de noter que l'on trouve dans *Algérie 60* de Pierre Bourdieu une référence explicite au texte de Weber sur la théorie de l'utilité marginale. Bourdieu, engagé dans un processus de distanciation à l'égard de l'anthropologie structurale, et à la recherche de l'homme économique réel, se place sous les auspices de Weber quand il fait de la société algérienne un cas particulier du « fait socio-culturel » fondamental mis en évidence dans la *Grenznutzlehre*, à savoir le fait que le rapprochement de la vie réelle avec le modèle marginaliste devient le lot de couches de plus en plus grandes de la population. La situation coloniale met en effet crûment en évidence ce que la théorie économique elle-même ne peut voir, la distance qui sépare encore les deux ordres de phénomènes : « le processus d'adaptation à l'économie capitaliste que l'on peut y observer rappelle ce que la seule considération des sociétés capitalistes avancées pourrait faire oublier, à savoir que le fonctionnement de tout système économique est lié à l'existence d'un système déterminé de dispositions à l'égard du monde, et plus précisément à l'égard du temps : parce que le système économique et les dispositions y sont en harmonie relative, la "rationalisation" venant à s'étendre peu à peu à l'économie domestique, on s'expose à ignorer que le système économique se présente comme un champ d'attentes objectives qui ne sauraient être remplies que par des agents dotés d'un certain type de dispositions économiques et, plus largement, temporelles. Par suite, si la description du système capitaliste achevé peut s'en tenir (au moins à première approximation) aux propriétés objectives, à savoir par exemple la prévisibilité et la calculabilité, il reste que dans les sociétés en voie de développement, la discordance entre les structures objectives et les dispositions est telle que la construction d'une théorie économique adaptée supposerait peut-être que l'on renonce, en ce cas au moins à déduire les comportements du système tel qu'il est en fait ou, pire, tel que l'on voudrait qu'il fût. » (BOURDIEU (P.), 1977, *Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles*, Minuit, Paris, p. 16). On sent très nettement dans ce texte de Bourdieu une tension entre la volonté affichée de comprendre ce « système déterminé de dispositions » en le saisissant en actes dans la vie pratique et quotidienne d'« agents particuliers insérés dans des conditions économiques et sociales particulières » (p. 46) et le démon toujours vivace de la cohérence structurale qui fait écrire par exemple que « l'esprit de calcul » nécessaire à l'acquisition de l'éthos capitaliste est adossé à une expérience du temps social « comme forme, au sens musical, c'est-à-dire comme ordonnance d'une succession, ordre dont l'essence est de ne s'accomplir que dans le temps, [...] réductible à un système intemporel d'oppositions logiques. » (p. 41) Cette tension nous semble constitutive de la sociologie économique bourdieusienne.

124 "Economy is embedded in Economics".

La transformation d'une discipline concurrente (l'économie marginaliste) en objet de l'analyse sociologique caractérise fortement l'originalité du projet de Weber. On s'en rendra compte par exemple en comparant à la *Grenznutzlehre* l'article consacré, un an après Weber, par Veblen à la question de l'utilité marginale. Veblen voit dans le marginalisme une hérésie scientifique incapable de saisir la complexité du social et sa nature institutionnelle. Il critique et dénonce le caractère « téléologique », « déductif » et « *a priori* » de la théorie économique, qui empêche de voir que le comportement économique dépend avant tout des institutions : *“the theory is confined to the ground of sufficient reason instead of proceeding on the ground of efficient cause.”*¹²⁵ Mais alors que la définition de l'institution que donne Veblen dans ce texte (*“They are principles of action which underlie the current, business-like scheme of economic life, and as such, as practical grounds of conduct, they are not to be called in question without questioning the existing law and order.”*¹²⁶) pourrait permettre d'inclure justement le marginalisme dans le spectre de l'enquête sociologique, Veblen s'interdit de comprendre les institutions (le système des prix par exemple) comme des cadres cognitifs pour l'action engagée pragmatiquement. Weber ouvre donc des possibles analytiques que Veblen referme pour sa part en faisant de l'« *institution* » une entité surplombante, déterminant la vie réelle des individus dans toutes ses dimensions (*“Pecuniary institutions induce pecuniary habits of thought which affect men's discrimination outside of pecuniary matter”*¹²⁷). Un des arguments de Veblen est par exemple que la théorie économique marginaliste ne fournit pas d'explication pour la genèse des institutions économiques (elle interdit notamment de comprendre que l'esprit commerçant est un construit historique : *“‘commercialization’ of commerce is not admitted”*¹²⁸). Par là, Veblen néglige le fait que la théorie marginaliste elle-même, lorsqu'elle trouve des acteurs prêts à la faire se mouvoir, comme le Quaker, participe à ce processus historique.

125 VEULEN (T.), 1909. “The Limitations of Marginal Utility”, *Journal of Political Economy*, 17(9), p. 624.

126 *Ibid.*, p. 626.

127 *Ibid.*, p. 632.

128 *Ibid.*, p. 633.

Traditions avortées, traditions impossibles

Bien des points concourent donc à lier fermement les démarches de Simiand et de Weber dans cette période où s'élabore la première sociologie économique. Une commune insatisfaction d'abord à l'égard du *statu quo* disciplinaire qui fige les positions des économistes historicistes et théoriciens et les pousse, chacun de son côté, à l'excès, dans l'empirisme monographique comme dans la modélisation théorique. Un souci très méticuleux de refonder le vocabulaire de description utilisé par la sociologie économique et de lui donner un contenu qui soit propre à cet usage et non pas déterminé par les jugements de valeur ou les disciplines voisines (qu'il s'agisse de la notion de prix, ou de celle de productivité par exemple). Enfin un intérêt commun pour la question des « dispositions » économiques (Simiand, comme Weber, emploient le terme) manifestées et portées par les individus. C'est cet intérêt qui s'oppose, chez l'un comme chez l'autre, à l'analyse purement institutionnelle : la disposition se révèle dans l'interaction économique plus que dans l'institution.

Pourtant, les postures de Simiand et de Weber sont bien différentes, notamment face à l'entreprise marginaliste. Alors que Simiand rejette le formalisme mathématique et l'audace mal contenue des économistes, leur préférant un investissement de longue haleine dans la constitution du fait économique et de sa répétition sérielle, confiant qu'il est dans l'émergence à venir d'une théorie sociologique de ce fait (et la souhaitant peut-être un peu plus que les historicistes allemands, mais toujours dans le respect de l'induction méthodologique durkheimienne), Weber se livre à de multiples circonvolutions autour du paradigme marginaliste, notamment parce qu'il est persuadé que celui-ci enferme une vision pragmatique de l'activité économique, et qu'il a donc un rôle à jouer dans une sociologie économique soucieuse de comprendre les dispositions d'esprit des entrepreneurs capitalistes. Là où Simiand cherche à faire émerger un parallèle essentiel entre les deux niveaux de réalité, hétérogènes mais liés par la nécessité de la loi sociologique, que sont la morphologie et les représentations, Weber multiplie les affinités entre ces deux niveaux et use de la théorie économique elle-

même pour glisser de l'un à l'autre et générer les médiations qui ancrent les représentations dans l'action et la vie économique elle-même.

Ce qui unit ces deux auteurs, comme on l'a suggéré, c'est que les pistes sur lesquelles ils se sont engagés se sont effacées avec eux, et que leurs traces se sont pour ainsi dire perdues, trop discrètes sans doute pour supporter la comparaison avec la voie royale que se traçait en même temps la théorie néo-classique. Ces deux traditions ont donc « avorté », sans doute parce qu'elles étaient alors impossibles. Le mariage du fait et de la théorie économique ne pouvait vraisemblablement pas se faire au moment où l'ont tenté, chacun à sa manière, Simiand et Weber. Du parallèle entre ces deux échecs, il ressort que furent décisifs en chaque cas : d'une part, l'état du champ académique en chaque pays et la place de chacune des entreprises sociologiques par rapport à l'économie (distance faible en Allemagne entre débats sociologiques et querelles économiques *vs* position marginale des durkheimiens par rapport aux économistes et position marginale des économistes français par rapport aux débats économiques qui allaient s'avérer par la suite dominants) ; d'autre part, la position prise par les premiers sociologues par rapport aux deux courants forts qui s'opposent alors en économie : l'École historique et le marginalisme.

En France les bases institutionnelles sont bien là (quoique fragiles), mais le modèle durkheimien interdit alors de considérer les modèles de l'économie marginaliste autrement que comme des « scandales méthodologiques » (et l'on est donc allé vers la série économique, présumée contenir plus de social que le concept marginaliste) ; en Allemagne, la tentative wébérienne d'assumer ce scandale et d'en faire un moyen de renouvellement pour les sciences sociales qui permette en même temps de comprendre le capitalisme moderne, ne peut pas recevoir le support institutionnel dont elle aurait besoin, puisqu'elle émane d'un franc-tireur qui s'est en quelque sorte séparé du camp historiciste sans aller jusqu'à rejoindre les théoriciens qui leur faisaient face. Alors que semble aujourd'hui se rouvrir l'espace des possibles institutionnels et théoriques autour de ce trou noir de la sociologie du XX^e siècle que constitue la théorie néo-classique, on peut se demander si le temps n'est pas venu de « refaire tradition »

autour d'une sociologie économique *début de siècle* dont on a essayé
de montrer ici toute la modernité.

Gilles Bastin
bastin@gapp.ens-cachan.fr

Pierre-Paul Zalio
zalio@sociens.ens-cachan.fr